Saguenayensia

REVUE DE LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY

Volume 20 - Numéro 1 Janvier-février 1978

CE NUMERO CONTIENT:

- Fonctionnement du comité de Saguenayensia.
- Biographie de Thomas Simard.
- La famille Lalancette.
- Mariages.
- Le métier d'historien.
- Histoire sociale de la population.
- Documents: Peter McLeod jr.

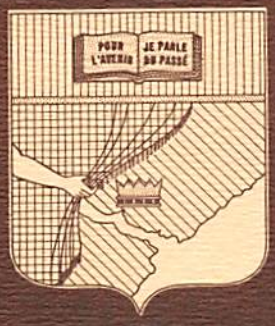

JE DÉVOILE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY

M. Léonidas Bélanger, président
M. le chanoine François Plourde, vice-président
M. Raoul Fortin, secrétaire
M. Jean Larouche, trésorier
Mgr Victor Tremblay, archiviste
M. Roland Bélanger, assistant-archiviste

Directeurs:
MM. l'abbé Raymond Desgagné, Jonquière
Laurent Beaulieu, Chicoutimi
Charles Cooke, Chicoutimi
Edmond Pilote, Saint-Félicien
Louis Gauthier, Chicoutimi
Marcel Claveau, Chicoutimi
Conrad Vanasse, Chicoutimi
Wilfrid Cyr, Jonquière
Gaston Gagnon, Chicoutimi
Mme Madeleine Maltais, Chicoutimi
Maurice Ouellet, Chicoutimi

SECTION DE GENEALOGIE

M. Léonidas Bélanger

COMITE DE REDACTION DE SAGUENAYENSIA

Mgr Victor Tremblay, archiviste SHS.
Madame Louise Gagnon-Arguin, professeur, Cégep de Jonquière.
MM. Léonidas Bélanger, directeur du projet.
MM. Roland Bélanger, archiviste-adjoint SHS.
MM. Gaston Gagnon, professeur, Cégep de Chicoutimi.
MM. Marc St-Hilaire, étudiant et agent de recherche UQAC.

Saguenayensia est subventionné par le ministère des Affaires culturelles du Québec via les Archives Nationales du Québec.

Les auteurs sont priés de soumettre leurs manuscrits dactylographiés à double interligne.
Les manuscrits et la correspondance doivent être avisés à la Société historique du Saguenay.

Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article signé ou celui de la Société Historique du Saguenay. Les éditeurs ne se tiennent pas responsables de la perte des manuscrits, des photographies ou des illustrations. Nos articles sont répertoriés dans RADAR.
Copyright©

LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY, 1976
ISSN 0581-295X

Saguenayensia

Revue de la Société historique du Saguenay

Volume 20 - Numéro 1 **Janvier-février 1978**

SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Président: M. Léonidas Bélanger
Secrétaire-trésorier: M. Roland Bélanger

ADRESSE:
C.P. 456
Chicoutimi, G7H 5C8
Téléphone: 549-2805

Imprimeur:
Le Progrès du Saguenay Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Membre abonné: $15.00

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0849
Dépôt légal, 1er trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec

SOMMAIRE

Pages

Editorial 1

Fonctionnement du comité de Saguenayensia 2

Biographie de Thomas Simard 4

La famille Lalancette 7

Les mariages de la région 11

Le métier d'historien 15

Histoire sociale de la population 19

Documents: Peter McLeod jr. 22

ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE

La Cathédrale de Chicoutimi, photographiée le 8 décembre 1894. Elle a été détruite par l'incendie de 1912.

EDITORIAL

La vingtième année

Saguenayensia, la revue d'histoire locale de la Société Historique du Saguenay, entre dans sa vingtième année; et pour nos lecteurs et le comité de rédaction, nous avons voulu partir la nouvelle année du bon pied en l'inaugurant par un beau et gros numéro.

Du côté physique d'abord, Saguenayensia a fait peau neuve; la page couverture présente des attraits et des dispositions nouvelles; les caractères typographiques et le texte en trois colonnes offrent l'avantage de fournir à nos abonnés plus de matériaux historiques. Dans le même sens et répondant à la demande qui nous a été faite, nous promettons de procéder dans l'avenir à une meilleure utilisation des archives photographiques.

Le contenu de ce numéro est plus dense également; c'est pour le comité de rédaction et l'équipe de collaborateurs un défi à surmonter; celui de toujours offrir au public lecteur l'optimum de qualité des articles tout en gardant comme prioritaire la diversité des lieux géographiques régionaux. Les sujets traités reflètent ici les préoccupations en commençant par la biographie de Thomas Simard; en retraçant la vie de ce navigateur et négociant, le professeur Jean-Paul Simard ne nous fait pas seulement remonter aux origines de la colonisation du Saguenay, mais il est aussi amené à nous présenter une interprétation nouvelle de notre histoire régionale. Cette interprétation on la mettra volontiers en parallèle avec celle de Mgr Victor Tremblay qui nous parle de l'expérience de son métier d'historien. On appréciera par ailleurs l'article de Sylvie Delage qui dans la chronique sur la recherche en milieu universitaire nous indique ce que l'on peut faire avec les registres paroissiaux et les recensements nominatifs; aussi le mémoire de vieillards de la famille Lalancette réalisé par l'un des leurs dont la richesse d'expression linguistique nous a invité à l'inscrire dans le cadre de la campagne de valorisation de l'usage et de la qualité de la langue française. Enfin pour boucler le cercle, il nous est apparu important de participer à notre manière au Carnaval-Souvenir de Chicoutimi en plaçant, en document, diverses pièces d'archives et témoignages sur les activités et la mort de Peter McLeod.

En cette année de centenaire du diocèse puissions-nous en terminant offrir à nos lecteurs et abonnés une meilleure connaissance de notre milieu et assurer ce faisant la continuité de Saguenayensia.

La direction.

Fonctionnement du comité de Saguenayensia

A la suite du rapport de M. Gaston Gagnon sur ses activités au sein de l'organisation de ***Saguenayensia***, intitulé "Rapport au comité de rédaction de ***Saguenayensia***", un nouveau comité de rédaction a été créé. Une de ses fonctions est d'élaborer une politique d'ensemble de la revue. Une réunion à ce sujet s'est tenue mercredi, le 11 janvier 1978 à 19 heures en la salle principale de la Société Historique du Saguenay. Etaient présents à cette réunion: Madame Louise Arguin, M. Gaston Gagnon et M. Marc St-Hilaire. Voici ce qui est ressorti des discussions et qui est devenu, lors de la réunion du comité de ***Saguenayensia*** du 25 janvier 1978, la politique et la structure de la revue.

I. POLITIQUE D'ENSEMBLE DE *SAGUENAYENSIA.*

Un des rôles du comité de rédaction est de définir une politique d'ensemble de la revue, politique lui assurant une continuité et, pour l'avenir, la relève de sa gestion. Pour élaborer cette politique, le comité a cru bon d'inventorier les éditoriaux de ***Saguenayensia*** traitant de la politique de la revue. De ces éditoriaux, celui de janvier 1959, écrit par Mgr Victor Tremblay lors de la création de la revue, est le principal. En fait, il constitue la pierre angulaire de la politique de la publication. Aussi, le comité de rédaction doit réaffirmer les intentions et objectifs de la revue tels qu'exprimés par Monseigneur Victor Tremblay en 1959:

"(***Saguenayensia*** est publiée) pour faire mieux connaître à nos gens et à ceux de l'extérieur notre région, et spécialement son histoire, sa géographie et sa contribution à la vie matérielle, intellectuelle et même spirituelle du monde.

Notre revue se consacre spécialement à l'histoire et à la géographie, mais en les comprenant dans le sens le plus large. Dans le plan de l'histoire entreront la documentation, la biographie, la généalogie, l'anecdote, et tout ce qui sert à révéler ou expliquer le passé; dans celui de la géographie seront incluses la cartographie, la toponymie, l'ethnologie et même la géologie.

Notre intention est de faire place à la production intellectuelle due aux écrivains originaires de chez nous ou inspirée par les choses de la région, et de même à l'activité des nôtres à l'extérieur.

SAGUENAYENSIA est dirigée et publiée par la Société Historique du Saguenay. Nos collaborateurs sont responsables des articles qu'ils signent; ces articles ne sont cependant acceptés qu'après un contrôle suffisant par la direction de la revue et on peut compter sur leur exactitude." (***Saguenayensia***, vol. 1, no 1 (janv.-fév. 1959), p. 1).

A cela nous pouvons ajouter que:

1èrement: Saguenayensia est une revue bimensuelle;

2èmement: Les articles historiques publiés par la revue doivent traiter d'un sujet clos, passé, qui ne suscitera pas de polémique;

3èmement: Les auteurs des articles publiés devront garantir à la revue, les droits d'édition des textes dans leur forme, telle que présentée pour publication;

4èmement: ***Saguenayensia*** publiera à l'occasion des articles parus dans d'autres publications en ayant obtenu au préalable la permission de le faire.

II. STRUCTURE DE *SAGUENAYENSIA:* DEFINITIONS DES TACHES ET ORGANIGRAMME.

A. DEFINITION DES TACHES

Pour que la revue fonctionne correctement et pour éviter les retards et obstacles qu'elle peut rencontrer, l'action de ses responsables doit être coordonnée. Cette action se compose de deux blocs de tâches: les tâches administratives et les tâches de rédaction.

1. Les tâches administratives (dont l'action se situe dans la période entre l'élaboration d'un numéro et sa livraison).

a. Direction

Attributions générales: supervision globale de la revue.

Attributions spécifiques:

— nomination des membres du comité de ***Saguenayensia***;

— animation du comité de rédaction;

— rédaction de la page éditoriale;

— montage préliminaire de la revue.

Titulaire: Mgr Victor Tremblay.

b. Assistant à la direction

Attributions générales:

— assiste le directeur dans l'ensemble de ses fonctions;

— assure la coordination entre le comité de la revue et l'imprimerie.

Attributions spécifiques:

— recrute des auteurs et des collaborateurs;

— reçoit les textes;

— lit ou fait lire les articles pour en vérifier le fond et la forme;

— s'occupe du montage final de chaque numéro en collaboration avec le directeur et le graphiste de l'imprimerie.

Titulaire: M. Gaston Gagnon.

c. Administration financière

Voir à la saine gestion des ressources financières mises à la disposition de ***Saguenayensia***.

Titulaire: M. Roland Bélanger.

d. Recrutement

Permettre à la revue d'être lue par le plus grand nombre possible de gens et assurer le contact entre les abonnés et ***Saguenayensia***.

Titulaire: M. Louis Gauthier.

e. Publicité

Assurer à la revue le plus grand revenu possible par la vente d'annonces publicitaires et faire connaître la revue.

Titulaire: M. Armand Demers.

f. Expédition

Voir à ce que les numéros soient adressés, triés et postés aussitôt après leur livraison à la Société Historique.

Titulaires: Madame Jeanne Cooke et M. Louis Gauthier.

2. Les tâches de rédaction (élaboration de chaque numéro et planification à court, moyen ou long terme de l'orientation du contenu des prochains numéros).

Le comité de rédaction

Attributions générales: voit à la planification et à l'élaboration du contenu de ***Saguenayensia***.

Attributions spécifiques: chacun de ses membres peut s'occuper d'un ou de plusieurs secteurs du contenu de la re-

vue: articles de fond, entrevues, mémoires, documents, études, généalogie, recherche en milieu universitaire, page couverture. Ces responsabilités sont prises individuellement ou collectivement, dans le cadre de l'orientation donnée par le comité au contenu de chaque numéro. Ses membres travaillent en étroite collaboration.

Membres** : Mgr Victor Tremblay, Madame Louise Gagnon-Arguin, MM. Léonidas Bélanger, président de la S.H.S., membre ex-officio du comité de rédaction, Roland Bélanger, Gaston Gagnon, Marc St-Hilaire.

** : Le nombre de membres est de 4 à 6.

B. ORGANIGRAMME ET FONCTIONNEMENT DU COMITE DE SAGUENAYENSIA

1. Organigramme du comité de Saguenayensia

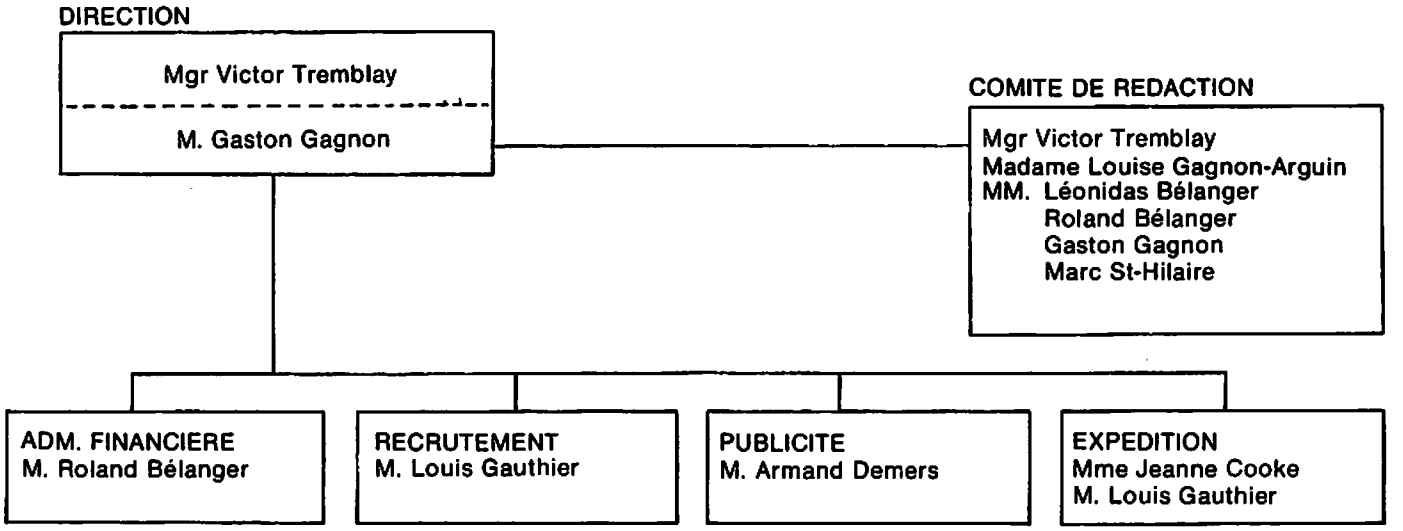

2. Considérations générales

Les deux fonctions de ***Saguenayensia*** (administrative et de rédaction) sont complémentaires et ne peuvent s'opposer l'une à l'autre.

Les fonctions administratives et de rédaction sont sous l'autorité de la direction.

Le responsable de l'administration financière collabore avec les titulaires des tâches de publicité et de recrutement.

Le directeur et l'assistant à la direction sont membres du comité de rédaction.

3. Nominations

Le directeur est nommé par la Société Historique du Saguenay, selon le processus décisionnel de cette dernière.

Les autres membres du comité de ***Saguenayensia*** sont nommés par le directeur.

4. Mandats

Tous les mandats sont d'une durée de deux ans.

Pour assurer la continuité aux activités de la revue, on ne peut remplacer plus de la moitié des responsables de l'une des deux fonctions par une même opération.

En cas d'abandon de charge, quelles que soient les raisons du titulaire, la direction nommera un remplaçant pour le reste du mandat. Le démissionnaire, si ce n'est pour des raisons urgentes, doit aviser la direction de sa démission au moins un mois à l'avance.

5. Réunions

Le comité de ***Saguenayensia*** peut se réunir de différentes façons:

a. réunions groupant les deux fonctions (administrative et de rédaction);

b: réunions groupant les titulaires des tâches d'une même fonction;

A chacune de ces réunions, la présence du directeur ou de son assistant est nécessaire.

La direction doit être tenue au courant des activités des responsables des différentes tâches et agit comme intermédiaire, si nécessaire, entre les deux fonctions.

Le comité de rédaction devra se réunir au moins six fois par année, soit au moins une fois pour chaque parution de la revue.

Hommages de

LEMIEUX
& PEDNEAULT LTEE

23 EST, RACINE CHICOUTIMI

Hommages de la

52 - 2e RUE PORT-ALFRED

Biographie de Thomas Simard

Thomas Simard, navigateur, négociant, homme d'affaires intéressé aux forêts des Postes du Roi[1], est né à Saint-Etienne de La Malbaie le 22 avril 1796; fils d'Alexis Simard, cultivateur, et de Suzanne Perron, il épouse le 16 novembre 1824 Christine Carré, fille de François Carré et de Marie-Judith Brisson dont il a six enfants. Décès à La Malbaie, le 8 janvier 1862[2].

Après des études primaires dans son village natal, Thomas Simard entre au service de la Compagnie du Nord-Ouest et, à la fusion de celle-ci avec la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1821, il travaille pour le compte de John Goudie, le nouveau locataire des Postes du Roi. Son métier de commerçant de fourrures l'oblige à circuler principalement sur la Côte-Nord du Saint-Laurent et à l'intérieur du Saguenay où il a tout le loisir de vérifier sur place la qualité du sol et la richesse des forêts. Au moment de son mariage en 1824, il troque son ancien métier à celui de navigateur[3].

A titre d'expert, il comparaît le 29 janvier 1829 devant le comité spécial chargé par la Chambre de l'étude du rapport des explorations faites l'année précédente dans les Postes du Roi; son témoignage est alors versé au dossier[4]. Il n'est pas étranger non plus à la requête que présentent au même moment les habitants de La Malbaie. Son nom se retrouve parmi les 239 signataires, tous pères de familles, qui demandent des terres dans ces parages pour leurs enfants[5].

Les habitants de Charlevoix étouffent à cette époque sur cet étroit ruban de terre resserré par l'étau du fleuve et de la montagne. Les Postes du Roi, dans lesquels est inclus le Saguenay, représentent un déversoir naturel capable d'éponger les surplus de populations qui encombrent les régions de Charlevoix, de Québec et des Trois-Rivières, réduites à la misère et à la famine. C'est ce que croient Thomas Simard et l'élite de la société charlevoisienne[6].

Au début de 1835, Thomas Simard est à bout de patience; il demande la permission à James McKenzie, agent à Québec des locataires des Postes du Roi, d'envoyer une équipe explorer les terres depuis Tadoussac jusqu'au lac Saint-Jean. A la fin de juin, un groupe de vingt-quatre cultivateurs se met en marche. Bientôt de retour, ils vantent la valeur et la qualité des terres découvertes autour de la Baie des Hahas et à Chicoutimi[7]. Thomas Simard et son concitoyen Alexis Tremblay dit Picoté, agent de William Price à La Malbaie, tentent un grand coup; ils font circuler une requête dans tout Charlevoix. Couverte des noms de 1,800 citadins de ces lieux, elle est présentée à la Chambre d'Assemblée qui la refile immédiatement à son comité permanent des terres et droits seigneuriaux[8].

Les événements se précipitent; le 5 novembre 1835, Thomas Simard et son concitoyen comparaissent devant le comité. Les minutes de leurs témoignages contiennent tout un plan de colonisation, original, logique et bien structuré[9]. Au nom de leurs commettants, ils demandent la concession immédiate de 280,000 arpents de terre à prendre autour de la Baie des Hahas et du poste de traite de Chicoutimi; ils rejettent là-haut l'établissement de l'ancienne tenure seigneuriale, préférant le mode anglais du franc et commun soccage. Les vieilles paroisses de Charlevoix créeront chez elles des sociétés dont les membres les plus fortunés et les cultivateurs demeurant sur les vieux biens donneront la main à ceux qui partent; chaque société défrayera encore les frais d'arpentage, d'ouverture des chemins et les coûts de construction de goélettes chargées de la navette entre les vieux et les nouveaux établissements, assurant ainsi le transport des colons et de leurs effets et, à leur retour, des madriers que ces hommes ne manqueront pas de faire avec le bois de leurs terres. Les revenus du commerce du bois épauleront la colonisation les premières années de l'établissement. En retour de toutes ces charges, les habitants de Charlevoix demandent la concession gratuite des terres les premières années de leur entreprise. La réponse donnée par le gouvernement s'avère alors décevante; malgré l'appui inconditionné du comité et une adresse spéciale votée par la Chambre, Aylmer, le 14 mars 1836, rejette le projet Tremblay-Simard. Des arrangements déjà pris empêchent, paraît-il, le gouverneur d'accéder à des vues telles qu'exprimées dans l'adresse et la requête. Néanmoins celui-ci entreprendra les démarches nécessaires afin que le territoire en question, détenu sous bail, soit libéré après 1842[10].

Monument des 21

Quels sont ces engagements? Le gouverneur s'est heurté, semble-t-il, au refus de la Compagnie de la Baie d'Hudson à résilier immédiatement son bail

qui ne sera échu que le 2 octobre 1842. Mais face aux difficultés de l'heure, à l'esprit de révolte qui gronde dans le Bas-Canada, l'Honorable Compagnie accepte le compromis suivant: elle ouvrira immédiatement les Postes du Roi au commerce du bois, non à la colonisation, à la condition cependant qu'on la charge elle-même de l'entreprise. De cette façon, ses droits seront sauvegardés, les craintes du gouverneur apaisées puisqu'on donnera du travail aux miséreux, et les habitants de Charlevoix, de même que leurs leaders Tremblay et Simard, satisfaits en partie. Le 21 décembre 1836, James Davidson, l'assistant-commissaire des terres signe en faveur de la compagnie un accord d'une durée de trois ans lui donnant le privilège de couper 60,000 billots de pin dans les Postes du Roi[11].

Dès le printemps 1836, l'Honorable Compagnie a déjà arrêté son plan d'action. On attaquera les Postes du Roi sur deux fronts à la fois, du côté du Saint-Maurice et de celui du Saguenay, tout en concentrant les énergies autour de Tadoussac. Elle se charge elle-même des travaux aux environs du poste de l'endroit tandis qu'elle concède à Peter McLeod, sr, un de ses vieux agents, la responsabilité des opérations à la rivière Noire, près de Saint-Siméon[12].

Ce dernier se méfie de sa compétence dans ce genre d'activités; il requiert aussitôt l'aide d'un expert, Thomas Simard, qui à l'époque est propriétaire de plusieurs scieries[13]; aussi le 19 avril 1836, McLeod, sr, lui confie-t-il la construction d'un moulin à scie à l'entrée de la rivière Noire et, le 22 octobre suivant, la responsabilité générale des opérations[14]. Menés par un homme d'expérience, les travaux progressent normalement tout l'hiver et, le printemps venu, on s'affaire au moulin à débiter les billots en madriers.

Autour de Tadoussac, les affaires ne vont pas aussi rondement; l'agent du poste, William Connely, n'a pas les connaissances nécessaires à ce genre d'entreprise; à la fonte des neiges, plus de 1,000 billots attendent encore au fond des bois. Pendant que le "Chieftrader" Connely se signale ainsi à Tadoussac, là-bas, sur les hauteurs de Québec, c'est le branle-bas sonné par les commerçants de bois de la vieille capitale. Par la voix des journaux, ils accusent Aylmer et George Simpson, le gouverneur de l'Honorable Compagnie, de connivence et de malversations; on les spolie d'un droit acquis; voici que la Compagnie de la Baie d'Hudson qui bénéficie déjà du monopole canadien des fourrures ajoute à son diadème commercial le monopole de l'industrie forestière dans les Postes du Roi[15].

Au printemps 1837, à l'agitation verbale de la Chambre succède autour de Montréal les grandes assemblées populaires prélude à une insurrection inévitable; c'est dans ce climat de tensions qu'à Lachine George Simpson établit le bilan des événements et fait le compte de ses entreprises forestières. A Tadoussac, un désastre financier; à Québec, une réputation bafouée par ces hommes d'affaires, ces concitoyens anglais dont le concours s'avère si nécessaire à ces heures difficiles; dans toute la province, les populations canadiennes-françaises qui s'agitent contre l'occupant britannique.

Simpson n'hésite pas; l'Honorable Compagnie doit porter secours au gouvernement. Il se démettra donc de sa licence en faveur des Canadiens français, ce qui fera tomber une partie au moins des tensions dangereuses: le 23 septembre 1837, quelques jours seulement avant le rassemblement mémorable de Saint-Charles sur le Richelieu, il adresse une lettre personnelle à Thomas Simard et lui offre, sous certaines conditions, le permis que détient sa compagnie de couper 60,000 billots de pin dans les Postes du Roi[16].

Le rôle joué par Thomas Simard dans le transfert de la licence à la Société des Vingt-et-Un est longtemps demeuré obscur; la découverte de nouveaux documents permet d'y voir plus clair; sous ce nouvel éclairage, la Société des Vingt-et-Un est sans contredit la couverture officielle, le paravent derrière lequel se cache William Price. A cette période de tensions, la prudence politique exige de mettre sous veilleuse la nature réelle de la transaction: l'achat de la licence fait par Thomas Simard et son coût payé immédiatement par une avance secrète de William Price[17], la confection d'un contrat fictif rédigé à l'intention des Vingt-et-Un dans lequel Thomas Simard se reconnaît encore redevable envers l'Honorable Compagnie de sa dette complète[18], enfin le cautionnement fourni par les Vingt-et-Un envers ce pseudo-créancier[19]. Le réaliste Thomas Simard n'hésite pas à se prêter à pareil jeu politique; d'ailleurs l'opinion canadienne-française en sera satisfaite, le blason de la Compagnie de la Baie d'Hudson redoré, et les habitants de Charlevoix verront se réaliser leur rêve. Tant pis si l'ouverture du Saguenay s'opère avec l'aide puissante mais discrète du tutorat de Price! A La Malbaie, on ne peut réunir un capital suffisant à pareille entreprise. Lorsque les temps seront meilleurs, il sera toujours temps de dévoiler au grand jour les dessous de l'affaire.

A cette époque, Thomas Simard est devenu un personnage important; il porte le titre d'Ecuyer; ses goélettes sillonnent les eaux du Saguenay et du Saint-Laurent. Son magasin de La Malbaie fait de bonnes affaires. Dès 1843, ce magasin ravitaille en denrées de toutes sortes les établissements qu'il crée à Port-aux-Quilles, aux Grandes et Petites Bergeronnes. Tous les ans, il obtient des coupes de bois considérables. Vers 1852, cependant, il se défait de ses moulins en faveur de son ami, William Price[20]. Quant aux Petites-Bergeronnes, Thomas Simard a joint à son industrie forestière, la culture de la terre. Il y possède plusieurs lots en culture à l'embouchure même de la rivière et chaque année il est obligé de construire des remparts en terre et en pierre afin d'empêcher les eaux du fleuve d'en gruger le sol. Il laissera plus tard cette belle propriété à son gendre Réul Boulianne, l'époux de sa fille Sara[21].

Thomas Simard s'est toujours intéressé au Saguenay plus particulièrement encore au cours des années 1846-1848 alors qu'il est question de relier cette contrée lointaine avec Charlevoix. Il prend alors la défense de La Malbaie contre la Baie-Saint-Paul, deux paroisses qui luttent entre elles afin de savoir laquelle des deux serait la porte d'entrée de cette terre promise[22].

Le plus beau fleuron sans contredit au renom de Thomas Simard est celui de fondateur des Petites-Bergeronnes[23]. Il décédait à La Malbaie, le 8 janvier 1862, âgé seulement de 65 ans.

NOTE: Cet article paraîtra prochainement dans le volume IX du Dictionnaire Biographique du Canada, qui nous en a permis la publication.

Références

1. Les Postes du Roi comprennent à l'époque toute la partie nord de la Province de Québec, comprise, derrière les établissements des Trois-Rivières, Québec, Côte de Beaupré et Charlevoix, entre la rivière Saint-Maurice et le fleuve Saint-Laurent. Ils incluent la rive est du Saint-Maurice jusqu'à la ligne du partage des eaux vers le nord, également les bassins hydrographiques des rivières Chamouchouane, Mistassini, Mistassibi et Péribonca de même que ceux des grandes rivières qui se déversent dans le Saint-Laurent depuis la rivière Noire près de Saint-Siméon en Charlevoix jusqu'au Cap Cormoran près des Sept-Iles.
2. Archives de la paroisse Saint-Etienne de La

Malbaie, Registre des naissances, mariages et sépultures.

3. Pour la situation qui prévaut dans les Postes du Roi de 1821 a 1831 et les noms des différents locataires, voir "Onze années de troubles dans les Postes du Roi, 1821-1831", J.-P. Simard, Saguenayensia, vol. 10, no 1, janvier-février 1968, p. 2-6. Autres détails tirés des deux témoignages rendus par Thomas Simard a) devant le comité spécial de la Chambre d'Assemblée, dossier, Exploration du Saguenay, 1828, p. 418-419 ou "Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada", 1828-1829, appendice V, b) devant le comité permanent des terres et droits seigneuriaux, Pressions pour ouvrir le Saguenay (1829-1836), p. 113-116 ou "Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada" 1835-1836, appendice EEE. Selon son acte de mariage, le 16 novembre 1824, il se dit navigateur.
4. Dossier, Exploration du Saguenay, 1828, p. 418-419; "Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada", 1828-1829, appendice V.
5. "Un document historique", dans Saguenayensia, vol. 5, no 2, mars-avril 1963, p. 39-43.
6. Sur la misère et la famine qui frappent ces régions: "Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada", 1828-1829, appendice RRR. Ibid. Pour l'année 1834, appendice H; "Le Canadien", 5 février 1834, 2 novembre 1836, 24 avril 1837.
7. Dossier, Pressions pour ouvrir le Saguenay, p. 108-109; "Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada", 1835-1836, appendice EEE.
8. Dossier, Pressions pour ouvrir le Saguenay, p. 98; "Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada", 1835-1836, vol. 45, p. 27.
9. Dossier, Pressions pour ouvrir le Saguenay, p. 106-117; "Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada", 1835-1836, appendice EEE.
10. Dossier, Pressions pour ouvrir le Saguenay, p. 99 à 105; 123-127; "Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada", 1835-1836, appendice EEE; Ibid. p. 641-642 et 695.
11. Nous n'avons pu encore trouver le texte même de cette licence. Il apparaît cependant dans ses grandes lignes dans l'acte de vente qu'elle en fait à Thomas Simard, le 16 octobre 1837, 6 f. plus loin.
12. The Hargrave Correspondance, Joseph BEIOLEY to James Hargrave, Moosefactory, February 1st 1841, p. 339-341; Murdock McPherson to James Hargrave, Tadoussac 15th March 1842, p. 372-377; Alexander Christie to James Hargrave, private, Moosefactory, 3th October 1842, p. 408-413; Murdock McPherson to James Hargrave, private, 30th Jany 1843, p. 417-419; id. G. P. de T. Glazebrook, The Champlain Society, Toronto, 1938.
13. Archives nationales du Québec, Greffe de Charles-Herménégilde-Gauvreau, 13 octobre 1828, Thomas Simard vend à Peter McLeod, sr, et Cie le moulin de rivière à la Loutre; 3 janvier 1836, Thomas Simard et Cie font chantier pour Peter McLeod sr; 11 mars 1836, Thomas Simard et Cie construit le moulin de La Chute; 8 avril 1836, Thomas Simard achète des billots à Jean-Baptiste Simard; 7 mai 1836, Thomas Simard loge un protêt contre Hubert Cimon, etc.
14. Archives nationales du Québec, Greffe de Charles-Herménégilde-Gauvreau; 19 avril 1836, Thomas Simard et François Guay s'engagent à construire pour le compte de Peter McLeod sr un moulin à scie à la rivière Noire, côté nord-est, dans les Postes du Roi; 22 octobre 1836, Peter McLeod jr, procurateur de Peter McLeod sr, constitue Thomas Simard son procurateur afin de gérer le moulin à scie de Peter McLeod sr, faire les comptes des opérations, etc.
15. The Hargrave Correspondance, Murdock McPherson to James Hargrave, private, Tadoussac, 15th March 1842, p. 374-375.
16. Archives du Québec, Greffe de Charles-Herménégilde-Gauvreau, no 145, 9 octobre 1837, Accord entre Alexis Tremblay et autres en faveur de Thomas Simard.
17. Archives nationales du Québec, Greffe de L.-T. McPherson, 16 October 1837, Assignment, James McKenzie, Agent for the Hudson's Bay Company to Thomas Simard. Note: en marge: Ex(emplaire) à W. Price Ltée, représentant Thomas Simard.
18. Archives nationales du Québec, Greffe de L.-T. McPherson, 16 October 1837, Obligation, Thomas Simard to Hudson's Bay Company.
19. Archives nationales du Québec, Greffe de Charles-Herménégilde-Gauvreau, no 144, 19 octobre 1837, "cautionnement d'Alexis Tremblay dit Picoté et autres en faveur de l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson". Note: La calligraphie de ce contrat, à l'exception du dernier paragraphe, est la même que les deux précédents signés devant L.-T. McPherson. Ce qui laisse croire que tout le plan a été conçu à Québec même et que Alexis Tremblay et autres de même que le notaire Charles Gauvreau ne font qu'exécuter une action concertée d'avance.
20. "Journal de l'Assemblée législative de la province du Canada", 1858, documents relatifs à la coupe du bois au Saguenay, 28 février au 16 août 1854, rapport de Georges Duberger, appendice 15.
21. "Journal de l'Assemblée législative de la province du Canada", 1858, documents relatifs à la coupe du bois au Saguenay, du 22 février au 16 août 1854, rapport de Georges Duberger, appendice 15.
22. Appendices aux "Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada", 1847, appendice QQ; Ibid., 1848, appendice N.
23. Tremblay, Victor, Mgr, Les Trente aînées de nos localités, Chicoutimi, Publications de la Société Historique du Saguenay, 1968, no 19, p. 73 à 79.

Hommages de :

Ben Blackburn

Entrepreneur général

1309 Chemin St-Paul Chicoutimi

PHARMACIENS
Justin Maltais, B.L.Ph.,
Fernand-R. Martel, B.L.Ph., Props.

PHARMACIE HAMEL ENR.
447 EST, RACINE — 549-1410 — CHICOUTIMI
OUVERTURE: SEMAINE: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
DIMANCHE: 9.30 h. a.m. à 12.15 p.m.

PHARMACIENS
Justin Maltais, B.L.Ph., prop.
Luc Maltais, Raymond Drolet,
Suzanne V.-Simard, Laurent Brassard

Pharmacie Chicoutimi ENR.
28 Est, Racine — 549-0950 — CHICOUTIMI
OUVERTURE: SEMAINE: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
SAMEDI: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
DIMANCHE: 1 h. p.m. à 4 h. p.m.

La famille Lalancette

d'après Mario Lalancette

Dans le cadre de la campagne de valorisation de l'usage et de la qualité de la langue française, Saguenayensia présente le mémoire d'un Ancien.

Je vais avoir 83 ans le 23 août (1977). Je suis né à Saint-Méthode, dans le rang de l'ancienne église, près de la rivière Ticouapé, à environ 20 arpents de la rivière. J'ai été baptisé dans l'ancienne église de Saint-Méthode, deux milles plus bas que l'église actuelle, vers le lac Saint-Jean. Mon parrain fut Edouard Lalancette, le Neveu, frère de mon père, et ma marraine, sa deuxième femme, Alphonsine.

Les parents de M. Edmond Lalancette étaient Abraham dit Abel Lalancette et Adéline Savard, qui s'étaient mariés à Saint-Prime le 6 juin 1880. Lui était fils d'Abraham LeBreton dit Lalancette et d'Anne Bergeron de Saint-Dominique de Jonquière. Adéline Savard est appelée Délima à son mariage; elle était fille de Jean (Baptiste) Savard et de Louise Pilote de Saint-Méthode, mais originaire des Escoumins.

Mon père c'était Ben Abraham Lalancette dit Breton. Le père connaissait le nom de Breton, mais il trouvait que cela allongeait son nom et il avait décidé de le supprimer comme les autres le faisaient. Son père et son grand-père avaient le même nom que lui. Pour établir des différences, son père s'appelait Abraham-Garçon, et lui s'appelait Abel, "Ti-Bel" pour ses amis. Mais ce n'était pas un petit homme.

Il y avait donc quatre générations successives qui portaient le nom d'Abraham Lalancette:

a) Abraham marié à Angélique Mercier des Eboulements;

b) Abraham marié à Anne Bergeron aux Eboulements en 1835;

c) Abraham marié à Délima (Adéline) Savard, à Saint-Prime en 1800;

d) Abraham marié à Laura Simard, de Girardville.

Je ne sais pas d'où venait le nom de Lalancette. On avait de la parenté dans Chicoutimi. Mon arrière-grand-père, Abraham LeBreton dit Lalancette, apparaît aux Eboulements vers 1815 avec sa femme, Angélique Mercier, fille de Michel Mercier et Geneviève Lacroix de Sainte-Anne-de-Beaupré. On ignore où ils s'étaient mariés. Les généalogistes ne peuvent pas dire s'il y a parenté de lui avec Pierre-Henri LeBreton dit Lalancette de Sainte-Anne de la Pocatière, père d'André et de Jean-Baptiste qui de La Malbaie viendront s'établir à Chicoutimi et à la Grande-Baie. Pierre-Henri Dubois-LeBreton reçut le surnom de Lalancette de son métier de chirurgien qui se servait d'une lancette pour pratiquer les saignées, fréquentes à cette époque.

Leur fils Abraham-Garçon naquit à Sainte-Anne-de-Beaupré le 16 juin 1813. Il épousa le 31 août 1835, aux Eboulements, Marie-Anne Bergeron, fille de Joseph Bergeron et Josephte Rochefort-Duret des Eboulements. Mon grand-père était un gros et grand homme, qui devint aveugle vers la fin de sa vie et vint finir ses jours au Lac-Saint-Jean. Je me rappelle l'avoir conduit chez nous en le tenant par la main depuis Saint-Félicien, où il restait chez sa fille Georgiana, épouse de Vital Lachance (à Roberval en 1871). Il est mort, j'avais environ 7 ans. Ma grand-mère, je ne l'ai pas connue.

Mes oncles du côté paternel étaient:

1. *Elie,* né aux Eboulements le 31 octobre 1836, épousa Addée Tremblay à Laterrière en 1865. Installé d'abord au Grand-Brûlé, il est venu ensuite se fixer à Roberval avec sa famille. J'ai bien connu ses deux garçons, Charles et Ti-Pit (Pierre) et ses filles, Laure, Hélène et surtout Diane, qui, vieille fille, est venue se marier à Girardville avec Xavier Bolduc. Elie n'a été qu'un petit habitant pas riche. Il est mort à Roberval.

2. *Edouard,* né aux Eboulements le 3 janvier 1839, serait arrivé au Lac-Saint-Jean vers le 22 novembre 1870; il a épousé à Roberval Louise Potvin, fille de Théophile Potvin et Cyrille Bouchard de la Pointe-aux-Trembles de Chambord. En secondes noces, il a épousé à Saint-Prime, le 14 mai 1877, Alphonsine Lavoie, fille d'Edouard Lavoie et Angèle Fortin de Pointe-Bleue. On disait Edouard le Neveu pour le distinguer de son oncle Edouard. C'est avec lui que mon père est venu au Lac à l'âge de 14 ans et a passé chez lui sa jeunesse. Ils

Généalogie des LeBreton dit Lalancette

Michel Mercier (Geneviève Lacroix)
↓
Abraham Lalancette (Angélique Mercier)
↓
Georgiana (Vital Lachance), Joseph Bergeron, (Josephte Rochefort).
↓
Abraham "garçon" (Marie-Anne Bergeron)
↓
Alphonse
Elie
Edouard "Neveu"
Léonadie
Jules (Jude)
Georgiana

Jean-Baptiste Savard (Louise Pilote)
↓
Abraham "Abel" (Delima Savard)
↓
Edmond
Abraham (Louise Simard)
Mario

seraient donc venus vers 1864, puisque mon père est né à la Grande-Baie en 1850. Edouard a acheté ou reçu la terre de son oncle Edouard quand celui-ci est allé se fixer à Mistassini. C'était dans le rang où je suis né, à Saint-Méthode.

Je n'ai pas connu sa femme ni ses deux filles. Sa deuxième femme a été Alphonsine Lavoie. Ils ont eu trois garçons. Un est mort jeune: François, né en 1881, Georges, né en 1884, et Albert. Les deux aînés, François et Georges, sont partis pour Montréal. Ils ont bien réussi dans la construction. On les a toujours appelés "le gros François" et "le gros Georges". Georges a été échevin pas mal longtemps; il y a même un parc qui porte son nom. François était plus *smatte* mais le moins riche. Il a été chercher son père et sa mère à Saint-Méthode. Edouard Lalancette y est mort l'année après son mariage (1916).

Alphonse était à Chicoutimi, au Bassin, mais je ne l'ai pas connu. Il a laissé une grosse famille à sa femme. Je les ai connus dans une visite avec mon père. Alphonse était un simple journalier.

Edouard l'oncle, fils d'Abraham, marchand, et Angélique Mercier, né aux Eboulements le 17 novembre 1823, épousa à la Grande-Baie, le 26 janvier 1847, Hélène Tremblay, fille de Pierre Tremblay et Hélène Mignier dit Lagacé. Vers 1860, il vint avec son beau-frère Hubert Villeneuve s'installer à ce qui devint Saint-Méthode. Edouard le Neveu et Abraham vinrent les rejoindre en 1864. Vers 1890, il alla s'établir à Mistassini avec ses fils et ses gendres.

Léocadie, je ne l'ai pas connue; elle était mariée à Esprit Girard, aux Eboulements en 1864, mais j'ai connu trois de ses garçons, à Montréal: Ernest, Hermel et un autre, vieux garçon. Ils m'ont dit qu'elle était morte dans le bout de Québec (probablement dans Charlevoix), où elle demeurait avec sa famille.

Jules, appelé "Juste Lalancette" à son mariage à Chicoutimi, le 28 avril 186^{6} (?), avec Mathilde Laberge, fille d'Hippolyte Laberge et Adélaïde Tremblay, est parti pour Lowell, Etats-Unis. Il est venu une fois avec sa femme et une fillette d'une dizaine d'années. C'est là que je l'ai vu.

Georgiana s'est mariée à Roberval, le 20 février 1871, avec Vital Lachance, de Saint-Félicien. C'est elle qui gardait son père, qu'on appelait "le bonhomme Garçon" dans la paroisse. Elle avait une assez nombreuse famille. J'ai connu Honoré et Horace Lachance. Vital est mort bien après elle; en vieillissant, il était laid à faire peur.

Abraham (dit Abel), mon père, je pense qu'il était le cadet de la famille. D'après les recherches, il aurait eu 86 ans en 1936. Il était né à Grande-Baie le 18 juillet 1850. Il n'était pas le cadet cependant, car une fille est née le 1er juin 1851 et fut baptisée aux Eboulements. Il n'avait que 14 ans quand il vint s'installer au Lac-Saint-Jean avec son frère Edouard. Ils étaient chasseurs-trappeurs plus que cultivateurs. Edouard s'est marié après le Grand Feu (1870), car mon père m'a raconté comment lui et Edouard s'étaient sauvés en fait le 22 novembre 1870 en canot par la rivière pour se rendre au Lac-Saint-Jean, où ils sont restés toute la nuit au large.

Le voisin d'Edouard était Jean Savard; c'est là que mon père est allé chercher sa femme. Mon père l'a toujours appelée "Déline", mais à son mariage elle est appelée "Délima". Elle était de dix ans plus jeune que lui. Son père, Jean Savard, est mort j'avais 2 ans, je pense; il était assez jeune. Il a laissé plusieurs enfants à sa femme, Louise Pilote. Ils s'étaient mariés aux Escoumins en 1861. Louise Pilote décéda au Lac-Saint-Jean en 1930, à l'âge de 96 ans.

Mon père a laissé la terre à l'aîné des garçons, William, père de ton oncle Etienne. L'autre garçon, Jean-Charles, est resté célibataire. Il y avait plusieurs filles, ma mère était la plus vieille; après il y avait Claudia, Martine, Annabelle, mariée à Edouard Langevin de Saint-Méthode.

Mon père se serait marié en 1880, car Alphonse est né en 1881. Lui et les deux qui le suivirent, Virginie et Mathilde, furent baptisés à Saint-Prime. Il s'est pris un lot voisin de son beau-père; c'était un petit lot de 2½ arpents, comme ceux de la plupart des gens du rang. Il y a construit une maison de 25 sur 25 et quelques bâtiments: un hangar(shed), une grange, une étable.

Les voisins en venant vers le lac Saint-Jean étaient son beau-père Jean Savard; puis après un espace d'un mille non défriché: Marcel Lalancette, son frère, et Joseph Doucet, dernier du rang. Un chemin partait de cette terre pour se rendre à la rivière Chamouchouane par la terre d'un nommé Gobeil, vis-à-vis de l'île qui est à la sortie de la rivière. Gobeil avait un chaland et on traversait pour se rendre à Saint-Prime. Sur la pointe faite par la rivière au lac, il y avait les frères Gagnon. Je l'ai pris souvent le chaland à Gobeil pour aller avec mon père chez Carisse (Eucharistе) Auclair, magasin où mon père allait à St-Prime; il y bénéficiait de crédit et payait en nature, de sorte qu'il n'allait pas ailleurs. Carisse était un bon gars; il prenait un petit coup de temps en temps, pas trop, juste pour le fun. Sa maison est toujours là, bien propre, bien entretenue, mais il n'y a plus de magasin.

De l'autre côté, en allant vers Normandin, la suite des voisins était: Jos. Bélanger, séparé de nous par un ruisseau, puis ses frères Pierre et Poléon, leur père Jean Bélanger, puis Damase Dion et Poléon Dion son neveu, Pierre et Adélard Marceau, Jos Dion père de Poléon, Chrysolophe Marceau, Odilon et Arsène Perreault, Joseph Bouchard, Johnny Guénard et Albert Perreault. Celui-ci était voisin de l'ancienne église. En face de l'église, il y avait le restaurant bureau de poste des vieilles filles Trudel. Elles n'avaient pas grand-chose en magasin, juste ce qu'il fallait pour dépanner le monde. Après l'église c'était Philéas Trudel, Edmond Langevin, marié à ma tante Annabelle Savard; ensuite Edmond Julien et ses garçons, Delphis à côté de lui et Clovis en face, ceux-ci mariés à mes deux soeurs Virgine et Emma. Après il y avait les Jobin, qui étaient une bonne gang.

Notre rang c'était le 5; il y en avait d'autres peuplés, par exemple une dizaine de familles dans le Rang 6... Dans la paroisse, il y avait Cyrille Guillemette, marié à une soeur de ma mère; il était dans le Rang Nord de Saint-Méthode, qui menait à Saint-Félicien. Il y avait Painchaud, le plus gros cultivateur de la paroisse, François Boulanger, Franklin Baril, un Mailhot, un Giguère aux limites de Normandin. C'est à Mistassini qu'était la famille d'Edouard Lalancette "mon oncle" avec ses garçons Ti-Pit, Henry et Juste, puis Alexandre et André Fraser, puis Alexandre Savard, oncle de ma mère, marié à une fille d'Edouard "mon oncle". Alexandre Fraser était marié à Isabelle, que mon père aimait bien à agacer parce qu'elle fumait la pipe et traînait toujours sa blague. Quand mon père allait la voir il lui disait: "Belle, passe-moi ta blague que je charge ma pipe".

Ferdinand Savard, j'ai demeuré chez lui avec ma soeur Virginie, qui faisait l'école, qui se trouvait sur son lot. Pour faire ma première communion, on exigeait que j'aille à l'école un an. Virgi-

nie m'avait amené pour ça, au bout de quatre mois, j'étais tanné de l'école et je suis revenu chez nous. J'avais à peu près rien appris. J'ai fait ma première communion quand même, avec le curé Hébert, de Saint-Méthode. C'est avec ta grand-mère que j'ai appris à lire et à écrire couramment, assez pour me débrouiller sans trop de mal; elle avait sa septième année; c'était bon dans le temps.

Nous avons été élevés pauvrement. Tous nés dans la même maison de colon à Saint-Méthode. A la naissance, il n'était pas question de médecin ni même de sage-femme; on recourait à des parents ou simplement à une voisine. Dans les cas urgents, on pouvait recourir au docteur Poliquin à Saint-Félicien; mais le malade avait le temps de mourir bien des fois avant qu'il arrive, surtout en hiver, mais aussi parce que les gens attendaient trop pour le faire venir.

Notre maison, c'est mon père qui l'a bâtie et arrangée à son goût. De 25 x 25, elle était en face de la rivière, à environ 125 pieds du chemin. Alphonse avait planté deux rangées d'arbres en bordure du chemin qui conduisait à la maison; des cerisiers et des peupliers. Ces peupliers étaient encore là il y a une dizaine d'années, mais la maison est disparue. Au début, elle était sans divisions à l'intérieur et le plancher était en bois brut, mais la mère le couvrait de tapis en catalogne qu'elle faisait elle-même. A La Doré, elle avait des planchers en bois blanc cirés et les couvrait aussi de laizes. Dans la maison de Saint-Méthode, les parents avaient leur lit dans un coin et entouré de rideaux; les enfants couchaient dans un autre coin. Plus tard, on a fini le grenier et les enfants couchaient là. Au commencement, on y grimpait par une échelle de barreaux fixée au mur.

Les meubles, mon père en a fait plusieurs; d'autres fois, il recourait à un meilleur que lui.

Chez nous on gardait 4 vaches, des cochons, des poules, un cheval, un boeuf de labour. J'ai labouré alors que les manchons me remontaient sous les bras; mon père tenait les cordeaux. Une fois, j'ai frappé une roche et j'ai levé en l'air pour aller me ramasser sur le labour. On cultivait du foin, un peu de blé, de l'avoine, des patates et des légumes. Ma mère faisait des *cannages* (conserves) pour l'hiver, avec des fruitages et des légumes. Elle faisait bien à manger, comme la plupart des femmes de colons dans le temps. Elle fabriquait tout le linge de ses onze enfants, l'étoffe du pays comme ce qu'il y a de mieux avec la laine de nos moutons, une douzaine qu'on gardait pour la laine et la viande. Elle faisait même nos chaussures. Elle prenait de la laine qu'elle faisait fouler dans de l'eau chaude et du savon; ça devenait épais comme du feutre et ça faisait de bonnes bottes chaudes, en plus que c'était pas usables. En plus, elle faisait nos tuques, nos mitaines, nos gants, nos camisoles, nos bas et le matériel pour les robes des femmes.

Nous avions chez nous un gros poêle à deux ponts, un quatre-roues, une carriole, un berlot. Mon père était bon chasseur; il passait des grandes semaines à la chasse. Comme ça on ne se nourrissait pas seulement à la soupane; nous avions tous les jours de la viande sur la table: de l'orignal, de l'ours, du lièvre, de la perdrix, des poissons de toutes sortes pris dans le lac et les cours d'eau. Mon père fabriquait lui-même ses balles; j'ai son moule. Il avait commencé jeune à chasser avec son frère.

De plus, il était musicien à ses heures. Il possédait son violon, sa musique à bouche (harmonica), ses cuillères, son accordéon; comme violoneux il n'était pas pire *pantoute;* toute la paroisse le demandait pour jouer dans les veillées et surtout les noces.

A Saint-Méthode, la petite école était chez les Dion, et de mon temps, c'était Eugénie Marceau qui enseignait là. Le premier moulin à battre que j'ai vu, moulin à un cheval, c'est chez les Dion. Vers 1907, l'église a été montée deux milles plus haut que là où elle était en premier. Cela nous mettait à 5 milles de l'église; alors mon père a décidé de ne pas aller à la messe là. Il a vendu toutes ses propriétés à un manchot de Saint-Prime, Joseph Bouchard, avec l'intention de s'en aller à Montréal, mais il n'y est pas allé. J'avais 17 ans, j'ai décidé de partir avant lui avec deux fils du bonhomme Dion; nous avons pris le train ensemble à Roberval. Mes soeurs Virginie et Emma, mariées aux frères Julien à Saint-Méthode, l'ont convaincu de s'acheter une terre à La Doré. De la famille, il restait six garçons. Jos Dion, lui, a suivi ses enfants. Mon père a acheté à La Doré une terre faite d'un Angers, un lot complet, dans le rang Double, à un mille en haut de l'église. Ses voisins étaient d'un côté, Clet Dallaire, père du beau-père de mon frère Abraham, marié à Anita Dallaire, et de l'autre côté François Gauthier. En face, c'était Alphège Tremblay, qui a vendu à Philippe Delisle en 1929, et dont le voisin était Césaire Tremblay, commerçant de fourrures...

Moi, rendu à Montréal, j'ai travaillé dans une manufacture de coton comme *weaver* (tisseur), mais peu de temps. J'ai pris le métier de plastreur, mais je l'ai laissé parce que trop *salot*. Finalement, je suis devenu briqueteur comme mon frère Alphonse. Nous portions des belles grandes *overalls* (salopettes) blanches, c'était beau. J'ai commencé à 15 cents l'heure et passé par tous les stages. Je pensionnais chez le père Jos Dion à $4 par semaine. Ses deux filles, Lumina et Marie-Anna y étaient; je les voisinais. Elles avaient une amie, Rose-Anna Lamothe; je la connaissais de vue depuis trois ans... Une bonne fois, Marie-Anna Dion m'a demandé d'accompagner son amie à une noce; j'ai dit oui et c'est là que ça a commencé pour tout de bon; je me rendais chez ses parents le soir et je veillais avec la famille. On s'est marié le 19 août 1916, à l'église de la Nativité à Hochelaga de Montréal. J'avais 26 ans, elle 22.

Madame Lalancette prend ici la parole. — Je venais de Sainte-Clothilde de Horton, près de Victoriaville. Mon père, Amédée Lamothe, a été colon; tombé malade, il a tout lâché et est devenu postillon. En 1907, la famille est partie pour Montréal. Mon père faisait des ulcères et prenait pour toute nourriture du lait chaud. C'est pour ça que j'ai commencé à travailler à 13 ans. J'étais l'aînée chez nous et ma taille annonçait assez bien. Quand je me suis mariée j'ai arrêté ça net. Edmond avait ce qu'il faut pour nous faire vivre. Mon père est mort pas mal jeune; ma mère, Georgiana Vincent, est morte quelques années plus tard d'un cancer.

Monsieur Lalancette reprend. — Mon père est mort chez nous à Saint-Méthode, le 12 mai 1936; ma mère est morte pendant notre séjour chez Freddie Blais, le 4 janvier 1941. Quand je suis arrivée à Girardville, en avril 1933, ça n'était pas vieux; le village avait six maisons; l'église avait été consacrée dans le temps de Noël 1932. Laurent Roy avait un magasin général, qu'il a laissé à son fils adoptif Henri Pelchat. Il y avait Hormidas Bolduc, un Tanguay; les familles principales étaient les Doucet, les Blais et les Provost. Moi je n'ai jamais été un vrai cultivateur, pas plus que mon père. Une fois rendu au lac, j'ai continué d'être briqueteur; je l'ai été chez les Trappistes pendant deux étés, aussi à Jonquière, à Roberval, un peu partout pour faire des cheminées. J'ai acheté une terre en 1912 pour mon garçon Lucien; j'en ai fait un cultivateur un peu malgré moi. J'ai acheté de Camille Provost. En 1941, j'y ai construit la première maison de pierre de Girardville. J'ai fait moi-même les

moules pour les blocs de ma maison; ensuite je les ai brûlés. Plus tard, j'ai vendu à Raymond Provost. La maison est encore là, bien solide.

Lucien s'est installé dans la petite école où plusieurs de nos enfants ont été. Il en est sorti et c'est moi qui y suis entré. Nous l'avons mise à notre goût et j'y suis resté pendant 12 ans. Quand ta grand-mère n'a plus été capable de l'entretenir, on est allé s'installer au village, chez ta tante Germaine (Mme Etienne Savard), dans l'ancienne Caisse Populaire, qu'elle avait tenue pendant 20 ans.

L'électricité est arrivée à Girardville en 1942. C'est Hormidas Bolduc qui le premier a eu le téléphone, avant la guerre. Saint-Edmond a été créé en 1938 par le groupement de parties des trois localités Normandin, Albanel et Girardville. Alfred Painchaud de Girardville avait vendu sa terre de vers Québec mais pas le roulant, qu'il a amené au Lac, où il a acheté des lots et y a installé ses garçons quand le défrichement et les améliorations furent avancés. Comme ça, il est devenu un des plus gros de la place.

ERRATUM

Vol. 19, no 4, p. 91. "L'action des Trappistes dans la région de Mistassini, 1892-1927", de Normand Perron.

Une erreur s'est glissée lors du montage dans l'ordre des paragraphes. Ainsi, les quatre derniers paragraphes de la page 94 deviennent les quatre premiers de la page 91, au début de l'article.

gagnon FRERES

Le populaire rendez-vous de la région

Hôtel Chicoutimi

Salles de réceptions — Ambiance moderne — Confortable

460, rue Racine 543-3334 CHICOUTIMI

les "PRIX CHAMPION"

...ça c'é du vrai!

provigain

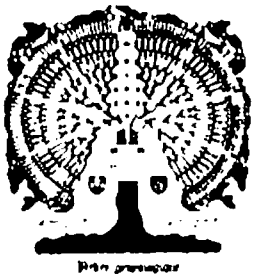

Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (SUITE)

INTERPRETATION DES SIGLES:

B. — **Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac,** par Frère Eloi-Gérard.
Ch. — **Recueil des Généalogies des comtés de Charlevoix et de Saguenay,** par Frère Eloi-Gérard.
Charl. — **Dictionnaire généalogique des familles de Charlesbourg,** par l'abbé D. Gosselin.
R.O. — **Généalogies des familles de la Rivière-Ouelle,** par Michaud.
I.O. — **Généalogies des familles de l'île d'Orléans,** par l'abbé Michel Forgues.
Beaupré. — **Généalogies des familles de la Côte Beaupré,** par l'abbé Charles Beaumont.
R. — **Tableau généalogique des mariages du diocèse de Rimouski,** par Mgr C.-A. Charbonneau.

SAINT-FRANCOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI (LA CATHEDRALE)

1906 (suite)

2299.- 14 novembre. — MOREAU, Maxime, fromager, de Sainte-Anne, fils majeur de Charles Moreau et de feu Euphrosine Boucher de l'Islet (L'Islet, 6-2-1849); marié à Eugénie LAJOIE, fille majeure de feu Félix Lajoie (Ch. 14) et de feu Louise Bilodeau (Ch. 22) (Malbaie, 21-6-1864).

2300.- 26 novembre. — TREMBLAY, Arthur, fils majeur de Casimir Tremblay et d'Hélène Tremblay (Chicoutimi, 12-1-1875); marié à Marie-Alida BLACKBURN, fille mineure de Pierre Blackburn et d'Adéline Tremblay (Chicoutimi, 5-2-1883). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

1907

2301.- 8 janvier. — DESGAGNE, Honorius, fils majeur d'Onésime Desgagné et de Demerise Bouchard de Saint-Fulgence; marié à Marie-Alphonsine GAGNE, fille mineure d'Isaïe Gagné et d'Odélie Gagnon (Anse-Saint-Jean, 10-8-1885).

2302.- 15 janvier. — MARTIN, Georges, comptable, fils majeur de feu Madoc Martin et de feu Eliza Talbot (Chicoutimi, 22-10-1862); marié à Eva MAILLOUX, veuve majeure d'Amédée Tremblay (Chicoutimi, 6-10-1902).

2303.- 15 janvier. — BOUCHARD, Eugène, fils majeur de Dias (Dioscoride) Bouchard (Ch. 335) et d'Adèle Tremblay (Ch. 256) (Eboulements, 7-9-1852); marié à Adèle DESBIENS, fille majeure de feu Jean-Baptiste Desbiens et de Velzina Boudreault (Anse-Saint-Jean, 13-1-1871).

2304.- 21 janvier. — TREMBLAY, Achille, fils majeur de Joseph Tremblay du Sacré-Coeur du Bassin, et de Anna Gagnon son épouse; marié à Alice LEMIEUX, fille mineure de Eugène Lemieux et de Délima Tremblay.

2305.- 21 janvier. — BONNEAU, Ludger, fils mineur d'Hubert Bonneau et de Flore Sergerie dite St-Jorre (Grande-Baie, 25-11-1856); marié à Marie-Louise TREMBLAY, fille mineure de Joseph Tremblay et d'Anna Gagnon du Sacré-Coeur du Bassin de Chicoutimi.

2306.- 28 janvier. — BRISSON, Alfred, fils majeur de Joseph Brisson, et de feu Anne Tremblay (Sainte-Anne de Chicoutimi, 10-1-1876); marié à Marie PERRON, fille majeure de Joseph Perron et d'Emma Savard (Sainte-Anne de Chicoutimi, 2-4-1883).

2307.- 5 février. — COUTURE, Emile, forgeron, fils d'Ovide Couture et de Géorgiana Perron (Saint-Jérôme, 7-1-1879); marié à Marie-Laure DUBOIS, fille d'Hercule Dubois, menuisier, et de Delphine Desbiens (Laterrière, 3-2-1879).

2308.- 11 février. — SIMARD, Emile, fils majeur d'Auguste Simard et de Georgiana Bouchard de Saint-Alphonse; marié à Marie-Louise BOUCHARD, fille majeure de François Bouchard et de Marie-Louise Deschesne (Chicoutimi, 28-1-1884). Dispense du 2ième degré de consanguinité.

2309.- 11 février. — MALTAIS, Xavier, veuf majeur de Clara Lavoie (Chicoutimi, 11-1-1897); marié à Elmyre MALTAIS, fille majeure de François Maltais et d'Alexandrienne Bergeron (Chicoutimi, 14-2-1860). Dispense du 2ième degré de consanguinité.

2310.- 11 février. — GUENARD, André, fils majeur de Thomas Guénard et de Marie Girard (Grande-Baie, 22-8-1864) de Saint-Félix d'Otis; marié à Emélie TREMBLAY, fille mineure de feu Elzéar Tremblay et de feu Malvina Pilotte (Chicoutimi, 16-2-1874).

2311.- 11 février. — BEAUDRY, Eugène, ingénieur, fils majeur de Gratien Beaudry, conducteur, et de Lucie Plante de Notre-Dame de Lévis; marié à Yvonne GIRARD, fille mineure de Jean-Baptiste Girard et de Marie Pilon.

2312.- 11 février. — LAPOINTE, Aimé, fils majeur de feu Abraham Lapointe (Ch. 56) et d'Adèle Bergeron (Ch. 74) (Malbaie, 22-2-1870); marié à Letitia BARRETTE, fille majeure de feu Hermel Barrette et de Marguerite Tremblay d'Amqui (Chicoutimi, 15-4-1872).

2313.- 12 février. — BOUCHARD, Jean, veuf majeur d'Elisa Gagnon; marié à Elodie LAVOIE, (Ch. 185) veuve majeure d'Arthur St-Gelais (Ch. 95) (Baie-Saint-Paul, 13-8-1894).

2314.- 25 février. — GROS-LOUIS, Jean-Baptiste, veuf majeur de Marie Lavigueur de Saint-Sauveur de Québec (Saint-Sauveur, 22-4-1890); marié à Herméline TREMBLAY, fille majeure de Pascal Tremblay et de feu Adrienne Imbeau de Sainte-Anne de Chicoutimi.

2315.- 8 avril. — DELISLE, Gustave, potier, fils majeur d'Odilon Delisle, potier et de Clara Boisjoly, du Sacré-Coeur de Chicoutimi; marié à Hedwidge LESPERANCE, fille mineure de Pierre Lespérance et d'Emma Tremblay.

2316.- 8 avril. — BOUCHARD, Joseph, veuf majeur de Lydia Bergeron de Saint-Alphonse (Grande-Baie, 9-1-1894); marié à Anna LAFORGE, fille majeure de feu Jules Laforge et de Marie Thiboutot de Saint-Alphonse (Sainte-Anne-de-Chicoutimi, 5-8-1862).

2317.- 23 avril. — AUBIN, Alphonse, entrepreneur de pompes funèbres, fils majeur d'Alfred Aubin et de Clémentine Guimond (Sainte-Luce, 24-1-1865); marié à Marie-Alma DESBIENS, fille mineure de Thaddée Desbiens et de Malvina St-Gelais.

2318.- 7 mai. — HARVEY, Ludger, fils majeur de feu Jean Harvey et de feu Marie Martel (Chicoutimi, 22-7-1872); marié à Maria BOIVIN, fille majeure de Jules Boivin et de feu Médée (Amédée) Riverin (Chicoutimi, 16-7-1883).

2319.- 14 mai. — TOUSSIGNANT, Joseph, fils majeur de feu Georges Tousignant et de Marie Gagnon de Saint-Jacques de Montréal; marié à Marie BRASSARD, fille majeure de feu Théophile Brassard et de Joséphine Bouchard (Chicoutimi, 8-8-1871).

2320.- 29 mai. — PERREAULT, Stanislas-Gustave, avocat, domicilié à Arthabaska, fils majeur de feu Joseph Perreault et de feu Marie-Louise Breault de La Malbaie; marié à Marie-Hélène GAGNON, fille majeure de Joseph Gagnon et d'Anna Tremblay (Chicoutimi, 18-7-1876).

2321.- 3 juin. — GODIN, Thomas, fils majeur de Jean Godin (Ch. 8) et de Georgiana Emond (Ch. 11) de Saint-Alexis (Malbaie, 28-7-1873); marié à Eléonore EMOND, fille mineure de Thomas Emond et de Marie Larouche (Chicoutimi, 11-8-1881).

2322.- 5 juin. — LEVESQUE, Joseph, barbier, fils de Xavier Levesque, navigateur, et de Marguerite Blackburn de Matane, (Chicoutimi, 23-5-1881); marié à Marie-Andréa BOUCHER, fille mineure de Louis Boucher, maçon, et d'Adélaïde Girard (Chicoutimi, 26-6-1877).

2323.- 19 juin. — BRASSARD, Thomas-Louis, fils majeur de François Brassard et de Marie Blackburn (Chicoutimi, 31-1-1882); marié à Alma LAPOINTE, fille majeure de feu Georges Lapointe et de Marie St-Gelais (Laterrière, 7-1-1862). Dispense du 2ième au 3ième degré de consanguinité.

2324.- 1er juillet. — GIRARD, Arthur, fils majeur de Maurice Girard et de Félicité Poulin de Notre-Dame de Laterrière (Laterrière, 10-1-1865); marié à Emma GAGNE, fille mineure de Samuel Gagné et de feu Estelle Gaudreault (Bagotville, 31-5-1869).

2325.- 1er juillet. — HUDON dit BEAULIEU, Louis-Joseph, fils mineur de Wilfrid Hudon dit Beaulieu, cocher, et de Louise Bonneau; marié à Marie-Lydia BOULIANNE, fille mineure de Joseph Boulianne et d'Appoline Gagnon (Chicoutimi, 10-8-1875).

2326.- 8 juillet. — VILLENEUVE, Thomas, fils majeur de feu Alfred Villeneuve et de Marie Tremblay du Sacré-Coeur de Jésus (Chicoutimi, 23-7-1883); marié à Caroline Tremblay fille mineure de Méridé Tremblay et d'Alexandrienne Gagné (Chicoutimi, 29-9-1884). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

2327.- 8 juillet. — LAROUCHE, Joseph, fils majeur de Pierre Larouche et de Marie Rupsima Tremblay (Jonquière, 4-2-1879); marié à Joséphine CLAVEAU, fille majeure d'Eloi Claveau et de Césarée Bergeron (Jonquière, 3-5-1881).

2328.- 8 juillet. — RIVERIN, Thomas, fils majeur de feu Thomas Riverin et de Joséphine Blackburn (Chicoutimi, 5-2-1883); marié à Marie SAVARD, fille mineure d'Auguste Savard et de Louise Coulombe (Chicoutimi, 7-5-1872).

2329.- 9 juillet. — MALTAIS, Edgar, fils majeur de Jean Maltais et de Pélagie Morin de Saint-Bruno (N.-D. d'Hébertville, 1-2-1875); marié à Anna-Marie NERON, fille majeure de Joseph Néron, hôtelier, et de Flore Langlais (N.-D. d'Hébertville, 8-1-1877).

2330.- 17 juillet. — LAPOINTE, Napoléon, veuf majeur de Elméria Girard; marié à Augustine TREMBLAY, fille mineure de Théodule Tremblay et de Demerise Lapointe (Bagotville, 21-4-1873).

2331.- 23 juillet. — MORIN, Edgar, fils majeur d'Ernest Morin et de feu Célina Tremblay; marié à Amanda DUTIL, fille majeure de Théophile Dutil et de feu Joséphine LeBlond de Bertier (Saint-Lazare, 10-11-1868).

2332.- 23 juillet. — GILBERT, Thomas, fils majeur de François Gilbert et d'Alphéda Dufour du Sacré-Coeur du Bassin (Chicoutimi, 24-10-1876); marié à Anna GIRARD, fille mineure de Jean Girard et de Célina Morin (Chicoutimi, 17-11-1874).

2333.- 26 juillet. — SIMARD, Ludger, fils majeur d'Alfred Simard et de feu Marie Boies de Chisholn, Maine, E.-U.; marié à Marie-Anne TREMBLAY, fille majeure d'Israël Tremblay et de Catherine Tremblay de Saint-Cyriac (Chicoutimi, 30-4-1878).

2334.- 29 juillet. — LESPERANCE, Euclide, fils mineur de Méridé Lespérance et d'Elmyre Hudon dit Beaulieu (Chicoutimi, 7-5-1883); marié à Edwidge HUDON dit BEAULIEU, fille majeure de feu Joachim Hudon dit Beaulieu et de feu Marie-Eléonore Morin (Chicoutimi, 5-4-1853). Dispense du 2ième au 3ième degré de consanguinité.

2335.- 4 août. — TREMBLAY, Léandre, veuf majeur de Mathilda Leclerc (Chicoutimi, 8-7-1884); marié à Marie LECLERC, fille majeure de Thomas Leclerc et de Basilice Gobeil de Saint-Cyriac. Dispense du 1er degré d'affinité.

2336.- 5 août. — POTVIN, Georges, veuf majeur d'Emma Valiquette du Colorado, U.S.A.; marié à Emélie GAGNON, fille majeure d'Isaïe Gagnon (Ch. 193) et de Georgiana Villeneuve (Ch. 29) (Malbaie, 22-11-1864).

2337.- 12 août. — ROBITAILLE, Honoré, veuf majeur de Joséphine Poiré; marié à Alice TREMBLAY, fille majeure d'Onésime Tremblay et d'Angéline Desbiens (Chicoutimi, 28-10-1884).

2338.- 2 septembre. — BOUCHARD, Joseph, fils mineur de Jean Bouchard et de feu Elisa Gagnon; marié à Eugénie POITRAS, fille mineure de Pierre Poitras et de feu Marie Gagnon (Chicoutimi, 6-10-1879).

2339.- 10 septembre. — VILLENEUVE, Charles, fils majeur de David Villeneuve et de Séraphine Angers de Saint-Alphonse (Bagotville, 1-2-1876); marié à Eugénie GAUDREAULT, fille mineure d'Elie Gaudreault et de Clara Bouchard.

2340.- 11 septembre. — GUAY, Joseph, fils mineur de Louis Guay et de Laura Fortin; marié à Laura TREMBLAY, fille mineure d'Evagre Tremblay et d'Evangeline Lavoie (Saint-Fulgence, 6-7-1880).

2341.- 11 septembre. — TREMBLAY, Joseph, veuf majeur de Georgiana Larouche du Sacré-Coeur; marié à Lydia LEPINE, fille majeure d'Edouard Lépine et d'Elisa Huot. Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

2342.- 19 septembre. — GILBERT, David, fils majeur de François Gilbert et d'Adélaïde Blackburn (Chicoutimi, 31-7-1877); marié à Anne-Marie TREMBLAY, fille mineure de Bénoni Tremblay et de feu Philomène Maltais de Saint-Dominique (Jonquière, 28-1-1878).

2343.- 23 septembre. — LESSARD, Elzéar, veuf majeur de Alicia Tremblay (Chicoutimi, 18-9-1883); marié à Georgiane DUPERRE, fille majeure de Joseph Duperré et de feu Georgiane Tremblay (Chicoutimi, 30-1-1866). Dispense du 1er au 2ième degré d'affinité.

2344.- 25 septembre. — AUDET, Eugène-Georges, gérant de banque, fils majeur de feu François-Marcellin Audet, notaire, et d'Alexina Gaudry (N.-D. de Québec, 19-2-1868); marié à Emma-Albertine LEMIEUX, fille majeure d'Hector Lemieux et de feu Virginie Gingras de La Malbaie (Saint-Fulgence, 1-8-1877).

2345.- 30 septembre. — LANGEVIN, Jean, fils majeur de Jean Langevin et de feu Ovéline Tremblay (Chicoutimi, 10-4-1866); marié à Antonia PILOTE, fille majeure de feu Alfred Pilote et de Marie Tremblay de Saint-Fulgence (Chicoutimi, 31-1-1871).

2346.- 30 septembre. — TREMBLAY, Elzéar, fils mineur de Joseph Tremblay et de Vitaline Girard du Sacré-Coeur (Laterrière, 21-6-1876); marié à Rose-Anna LAROUCHE, fille majeure de feu Henri Larouche et de Marie-Louise Jean (Chicoutimi, 19-1-1864).

2347.- 1er octobre. — LACOMBE, Joseph-Roch-Armand, fils majeur de feu Charles-Auguste-Cyrille Lacombe, médecin, et de Marie-Victoria Alain; marié à Odiluce ST-GELAIS, fille mineure d'Arthur St-Gelais (Ch. 95) et de feu Héloïse Desgagné (Ch. 52) (Eboulements, 18-4-1887).

2348.- 6 octobre. — TREMBLAY, Armias, veuf majeur de Marie Fortin; marié à Eugénie HARVEY, veuve majeure de Théophile Gagnon (Chicoutimi, 22-3-1903).

2349.- 8 octobre. — RENAUD, Odina, fils majeur de Jean-Baptiste Renaud et de Joséphine Bourbeau de Charlesbourg (Charlesbourg, 26-1-1875); marié à Emélia GAGNON, fille majeure de Grégoire Gagnon et de Luce Grenon (Chicoutimi, 21-4-1874).

2350.- 22 octobre. — MENARD, Joseph, fils majeur de Séraphin Ménard et de Demerise Tremblay du Sacré-Coeur (Chicoutimi, 30-1-1865); marié à Azéline TREMBLAY, fille majeure de Pamphile Tremblay et d'Elisabeth Villeneuve.

2351.- 19 novembre. — GIRARD, Victor, maçon, fils majeur de Jean Girard et de Célina Morin (Chicoutimi, 17-11-1874); marié à Luce BRISSON, fille majeure d'Auguste Brisson (Ch. 35) et de Priscille Lajoie (Ch. 18) du Sacré-Coeur (La Malbaie, 8-2-1870).

2352.- 26 novembre. — BOUCHARD, Jean, fils mineur de Nérée B. Bouchard et de Marguerite Tremblay (Bagotville, 5-4-1875); marié à Cédulie ST-PIERRE, fille mineure de Marcel St-Pierre et de Clarisse Boies.

1908

2353.- 7 janvier. — MORIN, Alfred, fils majeur de Toussaint Morin (Ch. 42) et de Laure Sasseville (Ch. 2) (Baie-Saint-Paul, 28-1-1873); marié à Lumina THIBEAULT, fille mineure de Louis Thibeault (Ch. 50) et de Françoise Boies (Ch. 10) (La Malbaie, 6-11-1876).

2354.- 8 janvier. — MICHAUD, Charles, fils majeur de Lucien Michaud et de Demerise Gagnon de Saint-Alexis; marié à Maria DESGAGNE, fille majeure de Bernaïe Desgagné et de Françoise Tremblay (Laterrière, 6-8-1866).

2355.- 27 janvier. — JOBIN, Stanislas, fils majeur d'Isaïe Jobin et d'Anastasie Bélanger; marié à Marguerite TREMBLAY, fille mineure de Jean Tremblay et de Marie-Laure Tremblay (Chicoutimi, 21-9-1884).

2356.- 2 mars. — FORTIN, Ludger, fils majeur de Thomas Fortin et d'Emélie Bilodeau (Chicoutimi, 16-6-1857); marié à Marie TREMBLAY, fille majeure de Gabélus Tremblay et de Georgiana Bouchard (Chicoutimi, 27-2-1881).

2357.- 2 mars. — BLACKBURN, Welly, cocher, veuf majeur de Marie-Louise Tremblay (Chicoutimi, 20-2-1871); marié à Marie-Alice TREMBLAY, fille majeure de Casimir Tremblay et d'Hélène Tremblay (Chicoutimi, 12-1-1875). Dispense du 1er degré d'affinité.

2358.- 3 mars. — GRENON, Jean, veuf majeur d'Alphonsine Asselin de Roberval (Notre-Dame-d'Hébertville, 9-1-1899); marié à Marie-Jeanne BOUCHARD, fille majeure de feu Edouard Bouchard et de Délima Potvin de Saint-Cyriac (Jonquière, 12-2-1872).

2359.- 27 mars. — MORIN, Hector, fils majeur d'Ernest Morin et de feu Célina Tremblay (Chicoutimi, 28-2-1876); marié à Marie-Jeanne GAGNON, fille mineure de Michel Gagnon et de feu Adélaïde Tremblay (Bagotville, 16-10-1876).

2360.- 27 mars. — SIMARD, Joseph, fils mineur de Théodule Simard et de feu Cyprienne Larouche de la mission de Saint-Bruno de Kénogami (Saint-Joseph d'Alma, 13-10-1884); marié à Alice BLANCHET, fille mineure de Joseph Blanchet et de Marie Jean (Sainte-Anne-de-Chicoutimi, 27-9-1887).

2361.- 27 avril. — TREMBLAY, Alfred, fils majeur de Casimir Tremblay et de Hélène Tremblay (Chicoutimi, 12-1-1875); marié à Marie-Louise LANGEVIN, fille majeure de Jean Langevin et de Marie-Ovéline Tremblay (Chicoutimi, 10-4-1866). Dispense du 2ième au 2ième degré de consanguinité.

2362.- 27 avril. — GAGNON, Joseph, cordonnier, fils mineur de Hermel Gagnon et de Odile Gaudreault (Chicoutimi, 26-11-1878); marié à Marie-Thérèse-Honorine-Antoinette BOUCHARD, fille mineure de François Bouchard et d'Hermine Martel (Chicoutimi, 3-7-1876).

2363.- 16 mai. — ST-JEAN, Joseph-Louis-Antonio, commis-marchand, fils majeur de Louis-Henri St-Jean et de Philomène-Marie-Tharsile Hudon de Saint-Michel de Sherbrooke (Saint-Michel de Sherbrooke, 28-6-1880); marié à Marie-Zoé-Adèle-Juliette CIMON, fille majeure de feu Horace Cimon et de feu Marie-Thérèsa Kane de La Malbaie (Grande-Baie, 25-8-1868).

2364.- 18 mai. — SAVARD, Ernest, fils majeur d'Auguste Savard et de Louise Coulombe (Chicoutimi, 7-5-1872); marié à Rosabelle LALANCETTE, fille mineure d'Henri Lalancette et de Joséphine Blackburn (Chicoutimi, 27-9-1887). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

2378.- 20 juillet. — CLAVEAU, Edgar, fils majeur d'Eloi Claveau et de Césarie Bergeron (Jonquière, 3-5-1881); marié à Marie-Anna GAUDREAULT, fille mineure d'Elzéar Gaudreault et de Wilhelmine Tremblay (Chicoutimi, 11-9-1883).

2379.- 22 juillet. — SHEEHY, Jean-Lionel, fils majeur de feu François Sheehy et de Malvina Lavoie de Sainte-Anne-de-Chicoutimi (Grande-Baie, 28-4-1862); marié à Flore AUDET, dite LAPOINTE, fille mineure d'Osias Audet dit Lapointe et de Laure Tremblay.

2380.- 27 juillet. — ROULEAU, Joseph-Napoléon, veuf majeur d'Anna Fortin; marié à Marie-Louise TREMBLAY, fille majeure de feu Adolphe Tremblay et d'Anna Gagnon.

2381.- 3 août. — TREMBLAY, Joseph, fils majeur de David Tremblay et de Malvina Duchesne du Sacré-Coeur de Chicoutimi; marié à Laure GAGNE, fille mineure d'Hilaire Gagné et de feue Joséphine Fortin (Grande-Baie, 3-11-1875).

2382.- 10 août. — MORISSETTE, Georges, fils majeur de Georges Morissette et de Célanire Savard (Sainte-Anne-de-Chicoutimi, 26-8-1884); marié à Alice DESCHESNES, fille mineure de Patrice Deschesnes et de Laure Morin.

2365.- 25 mai. — GAGNE, Pamphile, fils majeur de feu Florian Gagné (Ch. 83) et de feu Marie Dallaire (Ch. 25) (Eboulements, 4-8-1856); marié à Marie BLANCHET, veuve majeure de Jules Blackburn (Chicoutimi, 17-8-1891).

2366.- 3 juin. — VEZINA, Georges, fils majeur de Georges Vézina et de Clara Belley (Chicoutimi, 5-4-1880); marié à Marie-Adéline-Stella MORIN, fille majeure de Charles Morin et de Flore Vézina.

2367.- 10 juin. — GAUTHIER dit LAROUCHE, Joseph-Ludovic-Léonce, fils majeur de Joseph Gauthier dit Larouche et de Marie-Odile dite Cédulie, Lamarre (Chicoutimi, 9-5-1876); marié à Marie-Alice ROY, fille mineure d'Aldéric Roy et d'Alice Ouellet de Fall River, Mass.

2368.- 15 juin. — ALLARD, Armand, fils majeur de Joseph Allard et d'Eloïse Fortin de La Tuque (Bagotville, 18-11-1884), domicilié au Sacré-Coeur de Chicoutimi; marié à Marie-Louise JEAN, fille majeure d'Hugues Jean et de Marie-Louise Larouche (Chicoutimi, 27-2-1865).

2369.- 17 juin. — GAGNON, Stanislas, fils majeur d'Hermel Gagnon et d'Odile Gaudreault (Chicoutimi, 26-11-1878); marié à Marie-Anne GUAY, fille mineure de Joseph Guay (Ch. 69) et de Marie Gauthier dite Larouche (Ch. 88) (Sainte-Agnès, 1-5-1871).

2370.- 20 juin. — HACHEY, Stanislas, domicilié au Sacré-Coeur de Chicoutimi, fils majeur d'Elisée Hachey et de Marie-Rose Léger de Saint-Pierre de Caraquet, N.-B.; marié à Marie-Louise POTVIN, fille majeure de Joseph Potvin et de feu Isabelle Laberge (Chicoutimi, 15-4-1856).

2371.- 22 juin. — LEMAY, Armand, fils majeur de Boniface Lemay et de feu Cédulie Simard de Saint-Wilbrod (N.-D.-d'Hébertville, 22-8-1876); marié à Sara TREMBLAY, fille mineure de Joseph Tremblay et de Georgiana Gagnon (Jonquière, 18-4-1882).

2372.- 29 juin. — BEDARD, Pierre, fils majeur de Pierre Bédard et de feu Elie Beaumont de Notre-Dame de Laterrière (Charlesbourg, 26-10-1875); marié à Anne BOILY, veuve majeure de Charles Boivin (Chicoutimi, 13-2-1899).

2373.- 29 juin. — VILLENEUVE, Joseph, fils majeur de feu Alfred Villeneuve et de Marie Tremblay du Sacré-Coeur (Chicoutimi, 23-7-1883); marié à Aurore TREMBLAY, fille mineure de Joseph Tremblay et de Georgiana Gagnon. Dispense du 3ième degré de consanguinité. Elle signe Emelie (Jonquière, 18-4-1882).

2374.- 8 juillet. — TRUCHON, Pierre, fils majeur d'Eugène Truchon et de Célanire Savard (Grande-Baie, 2-2-1863); marié à Noémie DUFOUR, fille majeure de Gédéon Dufour et d'Adèle Tremblay (Sainte-Anne-de-Chicoutimi, 29-1-1883).

2375.- 8 juillet. — BLANCHETTE, Eugène, fils majeur de feu Thomas Blanchette et de Philomène Simard (Jonquière, 23-8-1880); marié à Marie-Emélie-Clémence FORTIN, fille majeure de Jean Fortin et de Marie-Emélie Claveau.

2376.- 15 juillet. — SAVARD, Edmond, fils majeur d'Alexandre Savard et de feu Marie Warren (Chicoutimi, 27-6-1865); marié à Alice GAGNE, fille majeure de feu Joseph Gagné et de feu Marie Simard (Chicoutimi, 11-9-1883).

2377.- 20 juillet. — BERGERON, Isaïe, fils majeur d'Ernest Bergeron et de Georgiana Jobin de Saint-Dominique (Chicoutimi, 5-5-1884); marié à Marie-Alice PEDNEAULT, fille mineure de Jean-Baptiste Pedneault et de Georgiana Bouchard (Sainte-Anne-de-Chicoutimi, 18-5-1874). Elle signe Alida Pedneault.

Le métier d'historien

(Interview de Mgr Victor Tremblay, réalisé par Roland Bélanger et Gaston Gagnon, le 17 octobre 1977).

G.G.: Monseigneur, vous avez derrière vous une longue carrière d'enseignant, d'archiviste et d'historien. D'où vient cet intérêt pour l'histoire et comment s'est fait votre apprentissage à ce métier?

V.T.: Eh bien, je n'ai pas aimé, au commencement, l'histoire plus qu'autre chose. Aujourd'hui, je l'aime davantage parce que je m'en suis occupé, mais le métier d'historien et l'enseignement, ce fut une question de circonstances. J'avais enseigné d'une façon générale avant d'entrer au Séminaire. Quand je suis entré au Séminaire, j'ai fait mes études et le 5 novembre 1915 j'étais professeur d'histoire dans tout le cours classique. L'ancien professeur était parti et on avait personne pour le remplacer. C'était M. Simon Bluteau. Alors, j'ai pris la succession. Ca n'a pas pris long avant que je m'aperçoive que la région du Saguenay était absente de l'histoire. Alors, j'ai voulu combler cette lacune. J'ai donc commencé à l'étudier de toutes sortes de façons: en consultant les vieux journaux et surtout, pour commencer, les vieillards.

G.G.: Aviez-vous des méthodes bien précises de travail?

V.T.: Les méthodes sont venues suivant le besoin.

G.G.: Preniez-vous beaucoup de notes?

V.T.: Oui. Je ne me fiais pas à ma mémoire et j'ai bien fait. Alors, je prenais des notes. Donc, cela a commencé au Lac-Bouchette. Je me trouvais là occupé à remplacer quelqu'un et puis, j'avais des loisirs, alors, je me suis mis à consulter les vieillards du lieu. C'était mes premières consultations. Je me suis aperçu que c'était riche. Cela vous met en contact avec une foule de choses qu'on ne devinerait pas sur lesquelles on ne songerait pas à se renseigner. Parce que ces vieux-là, ils ont vécu et à part ce qu'ils ont vécu, ils ont des notions qu'ils ont apprises de leur père, de leur grand-père; cela revient dans les conversations. C'est une pratique que j'ai toujours gardée. Nous avons 850 mémoires de vieillards. Maintenant, c'est dans l'ordre.

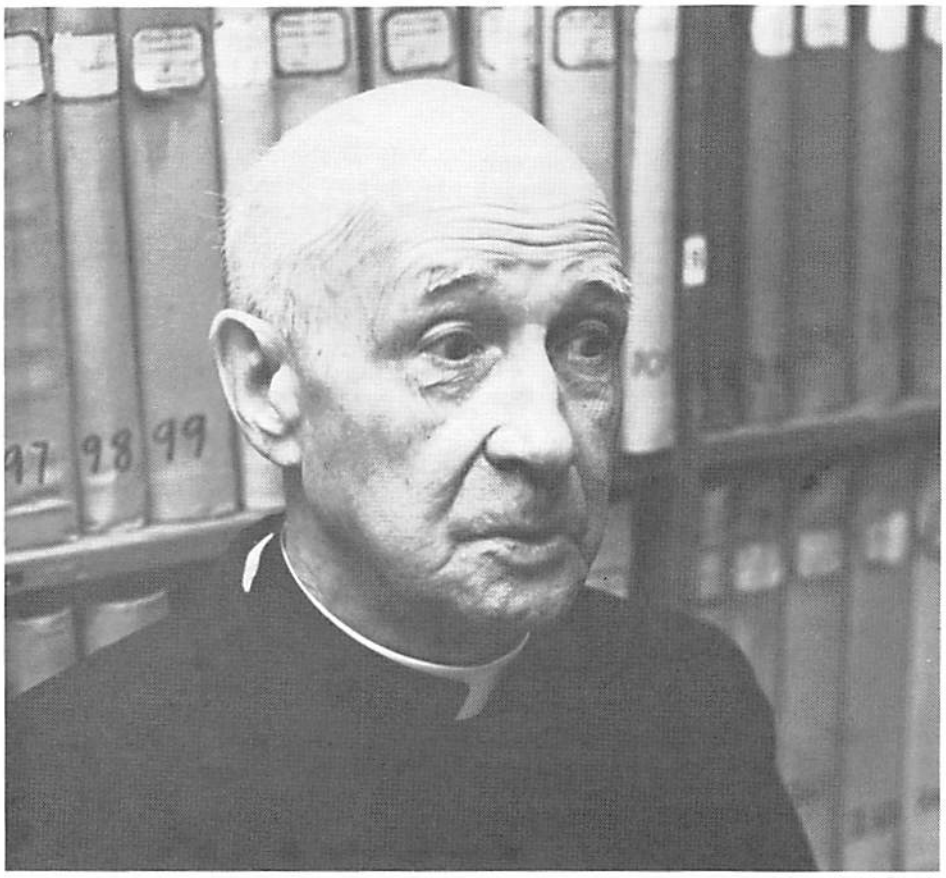

Photo: André Girard.

G.G.: Ces informations que vous recueilliez, les avez-vous intégrées tout de suite à vos cours?

V.T.: Accidentellement, parce que le cours portait sur l'histoire universelle. L'histoire régionale n'avait pas sa place. Il fallait avoir de quoi entrer en matière, de quoi la développer. Et ça, ce n'est que plusieurs années plus tard que c'est venu.

G.G.: Comment conceviez-vous ces cours d'histoire régionale?

V.T.: Je les concevais comme un moyen de renseigner les élèves, un point c'est tout, sur le passé et je leur parlais de tout ce qui pouvait les intéresser et m'intéresser moi-même.

G.G.: Vous avez connu personnellement le chanoine Groulx et Monseigneur Tessier. Qu'avez-vous appris d'eux?

V.T.: J'ai appris leur manière de travailler.

G.G.: Vous avez connu le chanoine Groulx en quelle année?

V.T.: Je l'ai rencontré sur le terrain de la chicane. C'était en 1938 et je venais

de publier une histoire du Saguenay. Le chanoine Groulx avait fait ses observations, mais il commettait des erreurs. Ce n'était pas grave, mais il y avait des détails qui étaient déplaisants pour moi. Alors, j'ai entrepris de rectifier par correspondance. Je lui ai fait part des remarques, il les a acceptées quand cela avait du bon sens; d'autres fois, il s'est défendu un peu. Cela a duré une couple d'années. Puis, il est venu dans la région assister à une fête de la St-Jean-Baptiste, à Alma. Alors, j'ai voulu profiter de l'occasion pour me rapprocher. Je suis allé à la fête d'Alma et j'étais là, parmi les personnalités sur le théâtre, le chanoine Groulx étant mon deuxième voisin. Alors, je me suis arrangé pour dire deux phrases qui situaient le chanoine Groulx de façon à le rendre fier. J'ai pas eu l'air de le faire exprès. A partir de ce moment-là, ce fut non seulement de bonnes relations, mais une véritable amitié. On a échangé bien des points de vue. J'allais à Montréal, je le rencontrais. Mais lui, il venait peu souvent ici.

G.G.: C'était un homme très important. Il avait un rayonnement canadien.

V.T.: C'était un initiateur et un homme de premier plan lorsqu'il s'agissait d'intervenir par la parole ou par l'action.

R.B.: Il avait une plume assez spéciale pour écrire l'histoire. D'abord, c'était un prêtre et de plus, il était farouchement nationaliste. Est-ce que cela vous plaisait?

V.T.: Sa manière d'argumenter, je l'acceptais bien sûr, parce qu'il était Québécois et que, comme moi, il était obligé de s'occuper de son milieu, lequel milieu était ignoré ailleurs. Alors, il fallait en parler et pour en parler, il fallait s'instruire. C'est cela qu'il faisait.

G.G.: Et Monseigneur Tessier?

V.T.: Monseigneur Tessier, c'est lui qui a pris le devant.

G.G.: Il avait entendu parler de vous?

V.T.: Probablement.

R.B.: Monseigneur Tessier avait fondé une société historique dans le même temps que celle du Saguenay.

V.T.: Un an avant la nôtre.

R.B.: C'est donc la future fondation de la Société Historique du Saguenay qui vous a amené à le rencontrer?

V.T.: Oui, c'est cela. Nous avons échangé. Il est venu et j'y suis allé. C'était agréable, aussi longtemps qu'il voulut agir. Il s'est retiré.

R.B.: Vous avez dit que vous aviez retenu de ces deux hommes leur manière de travailler. Qu'est-ce à dire?

V.T.: Il n'y a rien eu de spécial. J'ai appris, suivant le besoin. Je ne me rends pas compte des procédés que j'ai empruntés des autres et tous ceux que j'ai imaginés moi-même.

G.G.: Cette formation que vous vous êtes donné, c'est une question de hasard?

V.T.: Non. C'est parce que mon père était cultivateur. Il a eu six fils et il voulait en faire des cultivateurs tout simplement. Ma mère, elle, était fille d'un maître d'école; alors, elle voulait nous orienter vers les études. Mon frère aîné a été envoyé au Séminaire. Quant à moi, voyant que j'étais malade, ma mère m'envoya aux études. Je n'étais pas capable de faire un cultivateur. Je n'étais pas fort physiquement et mon père c'était un colosse. Vous comprenez que j'étais un étranger dans ce milieu-là. Une des choses qui m'ont aidé dans la vie, c'est que j'ai fréquenté l'école Normale Laval dans un des beaux moments de sa période. C'est ma mère qui a négocié cela avec son curé et j'y suis allé deux ans.

G.G.: Quelles ont été vos premières lectures. Quand avez-vous commencé à lire des manuels d'histoire?

V.T.: Quand il s'en est présenté.

G.G.: Il n'y en avait pas à l'époque?

V.T.: Non.

G.G.: Alors, comment pouvait-on concevoir un cours d'histoire sans manuel? Il fallait donc que le professeur connaisse tout...

V.T.: Pour l'histoire universelle, il y en avait, mais pour l'histoire régionale, c'était des cours et des notes que je rédigeais et que je faisais prendre à mes élèves. C'est là-dessus, ensuite, que les examens étaient passés pour les qualifier.

G.G.: On connaît l'importance du rôle joué par les compagnies dans le développement de la région. Comment cela vous est-il apparu?

V.T.: D'abord, j'ai constaté leur activité d'après les rapports que l'histoire donnait. Certaines activités nuisaient à l'agriculture, d'autres aidaient. Ainsi, par exemple, les premiers agriculteurs étaient obligés de venir sous l'apparence d'industriels, parce que c'était pas permis d'entrer, ils n'auraient jamais eu leur permission. Alors, ils se sont faits bûcherons. Mais pendant qu'ils étaient bûcherons, ils avaient quatre ans devant eux avant que le bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson soit renouvelable. En 1842, quand le bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson a été renouvelé, l'article par lequel la compagnie s'engageait à ne pas tolérer d'établissement autre que ses dépôts de commerce est disparu.

J'ai vu agir la Compagnie Price, un point c'est tout. Et puis, nos gens étaient bien chanceux d'avoir les entreprises de Price pour aller gagner un peu d'argent pour se réchapper. Ils s'en venaient ici avec la hache, vous savez. Qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent, avant que leur terre soit capable de les faire vivre et surtout capable de produire un surplus pour alimenter leur caisse? Pendant ce temps-là, il fallait vivre.

G.G.: Quelles ont été vos sources d'information pour écrire "L'Histoire du Saguenay"?

V.T.: D'abord, j'ai retiré beaucoup de la consultation des vieillards. Et ensuite, j'ai recueilli des articles de journaux. Rien que pour la question du relèvement du niveau du lac St-Jean en 1926, j'ai une collection de 2,300 articles. Alors, ces articles, je les mettais dans un cahier, avec une référence, un numéro à l'article avec une indication de volume et cela faisait autant de sources.

R.B.: A la Société Historique, chacun vous amenait quelque chose. Un livre, une revue, un document, etc... Quant à vous, parallèlement, vous meniez vos fameuses enquêtes sur l'histoire des rues, des paroisses, des maisons, des localités...

V.T.: Oui. On trouve les détails n'importe où. Et puis, je recueillais ces détails-là pour répondre à un cas. C'est de là que vient toute cette documentation que vous voyez. Par exemple, la documentation de l'ACJC du Canada. J'ai appris qu'elle fermait boutique et qu'elle était disposée à jeter cela au panier.

Alors, je suis allé à Montréal et j'ai acquis tout cela. Cela ne m'a pas coûté cher.

R.B.: Ce qui contribue à faire de la Société Historique le plus gros dépôt d'Archives régionales au Canada.

V.T.: Oui.

R.B.: Mais tout cela a dû vous demander un effort gigantesque.

V.T.: Là, il faudrait entrer dans une foule de détails. Enfin, cela pourrait s'écrire. D'ailleurs, j'ai écrit à ce sujet-là.

G.G.: L'année dernière, en examinant un registre de la prison, vous êtes intervenu en disant qu'en histoire, il faut surtout montrer les bons côtés des hommes. Il y a là un élément moralisateur. Est-ce votre condition de prêtre qui vous amène à penser cela?

V.T.: Cela vient de la nature des choses. C'est que dans les rapports qui se donnent instinctivement, tous les rapporteurs citent l'événement sensationnel. Et le plus sensationnel, c'est ce qui frappe. Par conséquent, c'est le mauvais côté et alors, cela donne une fausse idée du passé. Pour avoir une idée juste du passé, il faut savoir ce qui s'est fait de bon pour corriger ce qui n'est pas bon. C'est pour cela que j'ai insisté davantage apparamment sur le bon côté, mais je n'ai jamais fermé les yeux sur le mauvais.

G.G.: L'historien a aussi un regard critique sur la société dans laquelle il vit, la critique est fondamentale pour vous?

V.T.: Oui, maintenant, il ne faut pas que l'historien soit un chercheur de petites bêtes. Il prend les faits, il prend les mauvais événements comme il prend les bons. Il se rend compte, autant que possible, de ce qui s'est fait et puis, il en rend compte, lui, honnêtement.

G.G.: Vous venez de terminer la rédaction du manuscrit sur la tragédie du Lac-Saint-Jean. Comment l'idée vous est-elle venue?

V.T.: La source est double: d'abord, l'importance du fait et sa complication et puis, le fait que je l'ai vécu. C'est mon père qui était président du Comité de défense des cultivateurs. J'avais le souci de ramasser tout ce qu'il y avait de documents. Alors, aujourd'hui, la documentation est si considérable et la question si compliquée, que je me suis dit qu'avant de mourir, il fallait que je révèle la vérité historique. J'en suis à réviser ma composition pour la mettre en état d'être publiée.

G.G.: Et l'objectivité, Monseigneur?

V.T.: Ah, l'objectivité, je me mets en cause, je dis que tel document a été trouvé, je dis que je l'ai trouvé parce que c'est moi qui l'ai trouvé.

G.G.: C'est important pour vous que l'historien se mette en cause dans ses écrits?

V.T.: Oui, ça s'impose. Si l'historien parle simplement en observateur du dehors, il lui manque un élément de son histoire: la vie.

G.G.: Qu'est-ce que c'est pour vous un historien?

V.T.: C'est très difficile à définir. Il y a l'historien qui, dans son coin là-bas, avec des documents, écrit une page d'histoire ou des volumes d'histoire. Un autre va se mettre sur la route, il va aller puiser partout, toutes sortes de renseignements, c'est encore un historien. Troisièmement, il y a celui qui écrit, alors, voyez-vous, écrire et être historien, chercheur, et historien écrivain, c'est deux fonctions.

G.G.: Comment vous situez-vous par rapport aux historiens formés dans les universités? Est-ce au niveau des méthodes, de l'approche?

V.T.: C'est au milieu de l'oeuvre réalisée, voyez-vous. On attribue, comment je dirais bien, on conçoit le mérite de la personne qui a fait cette oeuvre-là en fonction de ce qu'il a réalisé. C'est donc l'oeuvre qui donne la clé de ce qu'il faut penser de celui qui s'en est occupé.

R.B.: D'après vous, un historien a sa place dans notre société?

V.T.: Bien oui, c'est nécessaire. Autrement, on va en aveugle. Il en faut un certain nombre. Il en faut tout le temps qui utilisent le passé et qui aident aux gens à continuer quand ce n'est pas fini et à remplacer ce qui a manqué.

R.B.: Pour vous, le présent peut-il aider à l'étude du passé?

V.T.: Chaque fois que le présent pose un problème et qu'à un bon moment se présente l'occasion ou la nécessité de voir clair là-dedans, alors, il faut se pencher sur les documentations, sur tous les moyens de se renseigner afin de savoir l'origine et l'explication de cette réalisation-là, voyez-vous.

R.B.: Vous êtes sensible au phénomène de continuité? Car, après tout, l'Histoire du Saguenay ça remonte à votre père et votre grand-père.

V.T.: J'ai appris beaucoup par mon grand-père. J'avais 13 ans et lui avait 86 ans quand il est mort. Mais jusqu'à peu de temps avant sa mort, il était alerte et il aimait aller faire un petit tour dans les champs, n'importe où et comme il était intelligent, il savait très bien que j'allais l'accompagner à contre-coeur. Il s'arrangeait donc pour être intéressant, parce que s'il m'avait parlé des vaches, des chevaux et des moutons voyez-vous, il rappelait des souvenirs du temps passé et c'est comme ça que j'ai appris que c'est lui qui a abattu le premier arbre et toutes sortes de choses comme ça. Ca m'a orienté.

G.G.: En regard de ce phénomène de continuité, comment concevez-vous le développement régional?

V.T.: Comment je le conçois? Bien, mon Dieu, tel que la connaissance des faits me le révèle. Je ne peux pas le deviner d'avance.

G.G.: Par exemple, il y a beaucoup de chômage dans la région. Il y a beaucoup d'émigration; aussi, les jeunes ne pouvant se trouver un emploi ici, sont obligés d'émigrer. Comment expliquez-vous l'évolution de la région?

V.T.: Elle a évolué par le travail des gens et puis, par les circonstances. La région du Saguenay a été obligée d'évoluer par elle-même, voyez-vous, parce que le Saguenay se trouve un pays séparé. Il n'y avait, pendant longtemps, qu'une voie de communication, c'est le fjord du Saguenay, et puis, l'hiver c'était fermé complètement. Donc, la population était obligée de se donner ce qui lui manquait et comme la plupart des premiers colons, et même ceux qui sont venus après, partaient de localités bien organisées et rendus ici ils ne pouvaient pas se passer de ces organisations-là, de sorte qu'on a pas eu de période sauvage. Et c'est comme ça qu'ils ont créé l'enseignement. L'enseignement c'était nécessaire. C'est un curé de Chicoutimi qui a fait venir les premières religieuses en 1864 et les religieuses ont formé des institutrices.

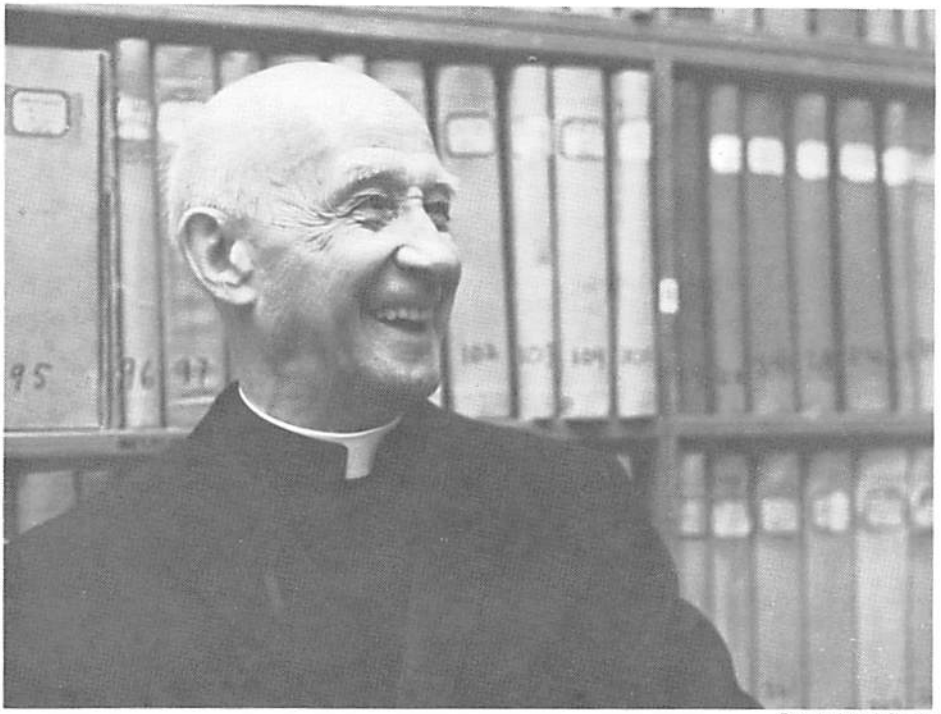

Photo: André Girard.

R.B.: Est-ce que vous êtes confiant dans l'avenir de la région?

V.T.: Pas sans réflexion. Instinctivement, je ne suis pas confiant parce qu'il y a trop de choses qui seraient nécessaires au développement de la région et non seulement personne ne l'entreprend, mais personne ne peut l'entreprendre. Je suis plutôt pessimiste du côté industriel. Chaque fois qu'une industrie a voulu s'implanter, elle a disparu . Pourquoi? Parce que le marché est envahi par la marchandise. Au point de vue agricole, le terrain est tout occupé. Et puis, je vois une ressource considérable au point de vue agricole, mais je ne vois aucun moyen que ça se réalise. C'est de mettre en opération les immenses territoires qui ne sont pas occupés et qui seraient utilisables au point de vue agricole, en faisant des cultures appropriées. Il faudrait avoir un dictateur dans le genre de De Gaulle qui entreprendrait et ferait réaliser une entreprise comme ça.

G.G.: Il y a donc une espèce de saturation du côté industriel?

V.T.: Bien, le pays n'est pas saturé, au contraire, il pourrait s'introduire une foule d'activités industrielles.

G.G.: Pourquoi n'y a-t-il pas de déblocage alors?

V.T.: C'est parce que je ne vois personne dans le pays qui l'entreprendra. Si j'étais plus jeune, j'entreprendrais dans ce domaine-là. Mais à mon âge, à l'époque où je vis, je fais la constatation, mais je ne suis pas en mesure de faire des entreprises. Il y en a trop qui se croisent les bras, alors qu'il faudrait qu'ils prennent eux-mêmes l'initiative. Alors, pour prendre des initiatives, il faut avoir la perspective de réussir.

G.G.: Pour revenir à votre travail d'historien, vous avez, Monseigneur, réalisé une oeuvre impressionnante. On vient toujours se référer à vous pour toutes sortes de choses.

V.T.: On se réfère à d'autres aussi bien, mais j'ai souvent mon tour.

G.G.: Est-ce que tous ces honneurs reçus vous ont dérangé?

V.T.: Il me semble que les honneurs ne m'ont jamais dérangé. Je les ai pris quand ça venait et il y a bien des fois que ça m'impressionnait plus ou moins. Si l'oeuvre accomplie s'est faite sans que son auteur s'en rende compte, on n'a pas grand mérite. Mais si cela a été réalisé à travers toutes sortes de difficultés, c'est différent, alors là, on apprécie beaucoup plus la valeur de l'homme qui l'a fait, voyez-vous, alors, c'est comme cela qu'on en juge.

R.B.: Vous n'êtes pas qu'historien, mais également prêtre. Votre décision de devenir prêtre fut aussi un concours de circonstances?

V.T.: Oui et non, parce qu'il y a certainement une circonstance. Quand j'étais à l'école Normale Laval, j'avais mon directeur spirituel et je l'ai consulté là-dessus. Il m'est venu des idées de la prêtrise et puis il a étudié cela avec moi très sérieusement et il m'a dit que je n'étais pas appelé. Alors, je me suis orienté ailleurs, dans l'enseignement. Plus tard, j'avais demandé de l'aide à un de mes amis en France et qui était millionnaire, et je lui ai écrit une lettre et puis j'ai passé la lettre à mon frère aîné qui était ecclésiastique dans le temps; il m'a fait ajouter une phrase que je me croyais appelé. Alors, j'ai répondu à mon frère; je ne peux pas mettre cela, je ne me sens pas appelé. Il m'a répondu: mets-le ou bien n'écris pas; alors, je l'ai mis et après cela, j'ai commencé à le croire et j'ai fini par le réaliser.

R.B.: Le fait que vous êtes prêtre, vous a-t-il aidé pour vos recherches?

V.T.: Oui, évidemment que mes relations sacerdotales m'ont mis en rapport avec beaucoup de gens que je n'aurais pas pu atteindre sans cela si j'étais resté simplement à l'état laïc. Mon sacerdoce m'ai aidé aussi à voir net dans les événements qui se sont passés parce qu'il y a toujours une intervention religieuse. On avait un peuple chrétien. Aujourd'hui, vous n'êtes pas en face de cela, vous êtes en face d'un peuple qui a tout ce qu'il lui faut facilement et qui n'a plus besoin du Bon Dieu, alors, il ne s'en occupe pas. Dans ce temps-là, on était obligé de s'en occuper.

G.G.: Avez-vous toujours travaillé individuellement?

V.T.: Non, j'ai travaillé beaucoup en équipe, avec tous les prêtres du Séminaire. J'ai vécu là-dedans. Et à part cela, dès que la Société Historique a été fondée, c'était une équipe; alors, j'ai travaillé avec cette équipe-là.

R.B.: Bref, vous avez toujours travaillé?

V.T.: Oui, je n'ai jamais fait autre chose que travailler. Ca été mon amusement. D'abord, je n'ai pas pu m'amuser de façon directe quand j'étais jeune, ça fait que ça n'a pas entré dans ma vie. J'ai cherché la jouissance, il la faut toujours, une certaine proportion de jouissance, dans les réalisations. Donc, dans le travail, alors, je l'ai eue et je ne le regrette pas.

Quand je perds mon temps, moi ça ne me dit pas grand-chose.

La recherche en milieu universitaire

Histoire sociale de la population

Subventionnée depuis cinq ans par le Conseil des Arts du Canada et depuis deux ans par le Fonds Institutionnel de l'Université du Québec à Chicoutimi, une équipe de chercheurs sous la direction de Monsieur Gérard Bouchard, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Chicoutimi prépare une documentation exceptionnelle qui aboutira à la publication de divers ouvrages intitulés "Histoire sociale de la population du Saguenay". La nature de ces travaux consiste à reconstituer systématiquement l'évolution démographique saguenéenne ce qui permettra d'atteindre l'objectif premier, c'est-à-dire rendre compte globalement de l'évolution de la société saguenéenne et approfondir tous les mécanismes qui ont influencé son développement. Partant de tests préalablement effectués sur la paroisse de Laterrière, diverses directions et orientations se sont peu à peu concrétisées et ont été clairement définies dans une série d'articles et d'écrits de nature méthodologique[1]. L'importance et l'utilité de ces travaux doivent être connues et c'est pourquoi cet article tente de définir les buts et objectifs de cette recherche qui ouvrira possiblement à l'histoire et à des disciplines connexes des champs d'étude méconnus jusqu'à maintenant.

L'équipe travaille d'après un procédé dit de "reconstitutions des familles", mis au point par le démographe français Louis Henry[2]. Ce procédé consiste à regrouper et ordonner les actes de baptêmes, mariages, sépultures des conjoints et de leurs enfants pour une période donnée. La reconstitution des familles est un instrument de recherche précieux mais c'est aussi une méthode lente lorsqu'elle est pratiquée manuellement. A l'aide d'un ordinateur, on peut également reconstituer l'histoire des familles et effectuer diverses analyses se rapportant aussi bien à la démographie qu'à l'étude des rapports sociaux et à la culture.

Après la création d'un fichier socio-démographique des individus et des familles, des données à caractère économique, social, culturel et médical seront ajoutées de manière à exploiter pleinement la méthode de reconstitution des familles. Le deuxième fichier, enrichi des données plus haut mentionnées, servira par exemple, à l'étude de la génétique, de la criminalité, de la mobilité sociale, de la propriété foncière, etc...

A ce jour, les énergies ont été concentrées sur quatre tâches spécifiques. D'abord, le dépouillement des registres d'état civil, le dépouillement des recensements (paroissiaux et fédéraux), la mise au point de divers procédés en vue du traitement des données par ordinateur et la critique de source. Divers outils de travail ont été conçus dont une feuille de relevé servant à la retranscription des données des registres des paroisses et une autre servant à retranscrire les données des recensements. Deux manuels de codage ont également été réalisés en vue de l'uniformisation des renseignements codés. Dans sa phase actuelle, au-delà de 125,000 actes ont été entrés sur un ordinateur et, afin d'enrichir plus encore les dossiers de famille, un procédé de jumelage avec les recensements a été mis au point.

Ce procédé a ouvert à l'histoire sociale des perspectives de recherches extrêmement riches qui ont suscité l'intérêt tant au Canada anglais qu'aux Etats-Unis et en Europe. Des ententes d'échange et de coopération ont déjà été établies avec des groupes de chercheurs dont le "Population Studies Center", dirigé par Etienne Val de Walle de l'Université de Pensylvanie, le "Philadelphia Social History Project", dirigé par Théodore Hershberg du département d'Histoire de l'Université de Pensylvanie, le "Peel County History Project", dirigé par David Gagan, de l'Université Mc. Master à Hamilton et le "Canadian Social History Project", sous la direction de Michael Katz, de l'Université de York. Notons aussi la collaboration de Yolande Lavoie, démographe à Statistique Canada, de Christian Pouyez et Raymond Roy, respectivement professeurs d'histoire et de démographie à l'Université du Québec à Chicoutimi, de Robert Garon, historien-démographe qui effectuera une étude sur la région de Charlevoix, de Patrick Brard et François Martin, informaticiens à l'Université du Québec à Chicoutimi, de Michel Bergeron et l'auteur de ces lignes, auxiliaires de recherche.

S'appuyant sur des méthodes scientifiques, il m'apparaît inutile ici, de décrire en détail tous les problèmes et méthodes afférents à cette recherche. Il est cependant essentiel de souligner l'importance et l'utilité de ce projet qui permettra éventuellement à des groupes de chercheurs et à des étudiants de 2e et 3 cycles de consulter la banque de données et de s'en servir éventuellement pour leurs travaux. Il importe d'asseoir l'histoire régionale sur des bases rigoureusement scientifiques, objectif qui justifie les lenteurs et les précautions dont s'entoure cette recherche.

Les registres des paroisses du Québec sont sans nul doute des documents de qualité, appelés à servir de tremplin à des études extrêmement rigoureuses entre autres, à l'étude de la mobilité sociale. Des tests effectués justifient l'intérêt porté à ces documents. En jumelant les informations tirées des recensements à celles d'autres sources (entrevues de vieillards, sources orales, etc...), on entrevoit la possibilité de construire des circuits de mobilité socio-professionnels et géographiques sur plus d'un siècle. Sur cette voie, les modèles à suivre sont rares et même si les recherches effectuées sur le passé de la société québécoise se sont orientées dans différentes directions, il n'en demeure pas moins que des lacunes subsistent concernant l'étude de la culture populaire, des régimes agraires, de l'histoire démographique et des vécus religieux et cette étude entend contrebalancer ou corriger ces lacunes.

Parmi les nombreuses hypothèses formulées jusqu'à maintenant, une retient particulièrement l'attention, celle qui veut que la région ait connu une forte instabilité professionnelle caractéristique inhérente du sous-emploi. Ces excédents de main-d'oeuvre, irrécupérés par les villes, font apparaître une économie déficiente et un cloisonnement campagne-ville déterminant par rapport aux formes de la mobilité. Prisonnier d'une économie primaire et dominé par l'industrie étrangère, le Saguenay n'offre que peu d'avenir à sa population sauf la petite bourgeoisie qui a su tirer profit de cet état de fait. Des articles récemment parus dans des revues spécialisées décrivent en détail ce genre de société vouée à une agriculture de subsistance faute de marchés et expliquent les blocages et les lenteurs de l'urbanisation[3].

De nombreuses autres hypothèses viendront s'ajouter en cours de route, mais il importe pour l'instant de mettre l'accent sur l'objectif premier de cette recherche, objectif clairement défini par

Gérard Bouchard lui-même, et je cite: "En conjuguant les données et les apports les plus divers, notre objectif principal est de construire une représentation scientifique du mouvement d'ensemble de la société saguenéenne depuis le XIXe siècle, avec l'espoir de faire voir comment naissent, se perpétuent et se répercutent ces rapports sociaux qui abaissent les destinées individuelles et collectives"[4].

Cette enquête compliquée se ressent encore, malgré les obstacles surmontés, du manque d'intérêt pour la recherche sur la société rurale québécoise, mais prouve indiscutablement que l'histoire n'est pas un art mais une science, dépendante de ses sources et de ses outils, qui ne se contentera plus à l'avenir de raconter les faits avec agrément mais de les rapprocher les uns des autres, de les analyser et de les interpréter de façon globale.

Sylvie Delage,
Agent de recherche.

(1) Voir bibliographie.

(2) Henry, Louis et Fleury, Michel. **Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien.** Paris. Edition de l'Institut national des études démographiques. 1965, 182 p.

(3) Bouchard, Gérard. "Introduction à l'étude de la société saguenéenne aux XIXe et XXe siècles". **Revue d'histoire de l'Amérique française,** vol. 31, no 1 (juin 1977), 3-27.
Bouchard, Gérard. "L'histoire de la population et l'étude de la mobilité au Saguenay XIXe et XXe siècles", **Recherches sociographiques,** vol. XVII, no 3 (sept.-déc. 1976), 353-372.

(4) op. cit. (2) Ie.

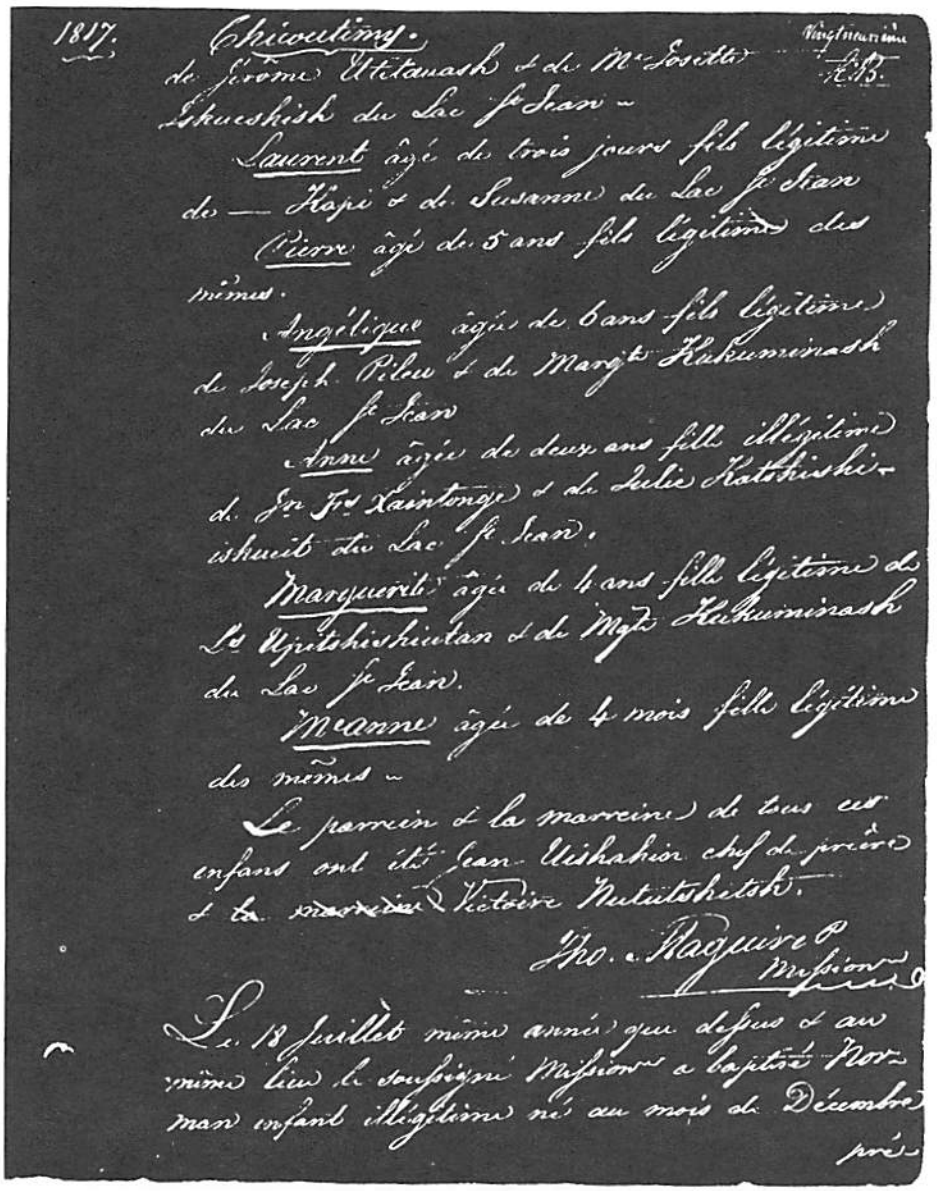

1817. Chicoutimy.
de Jérôme Utitanash & de Mte Josette Ishueshish du Lac St Jean –
Laurent âgé de trois jours fils légitime de — Hapi & de Susanne du Lac St Jean
Pierre âgé de 5 ans fils légitime des mêmes.
Angélique âgée de 6 ans fils légitime de Joseph Pilou & de Marte Kakumineash du Lac St Jean
Anne âgée de deux ans fille illégitime de Jn Fs Kaintonge & de Julie Katishishishuit du Lac St Jean.
Marguerite âgée de 4 ans fille légitime de Ls Ujutishishiutan & de Mte Kakumineash du Lac St Jean.
Jeanne âgée de 4 mois fille légitime des mêmes –
Le parrain & la marraine de tous ces enfans ont été Jean Uishahin chef de prière & la ~~marraine~~ Victoire Nutitishitish.
Jno. Pacquire ptre Missionre
Le 18 Juillet même année que dessus & au même lieu le soussigné Missionre a baptisé Norman infant illégitime né au mois de Décembre pré-

Registre de Tadoussac, 1817.

La preuve que nous passons tous par l'histoire.

A- ARTICLES

— Gérard BOUCHARD
"Histoire démographique et histoire quantitative. A propos d'un échantillon de paroisses saguenéennes". **Protée,** vol. III, no 2, printemps 1974, pp. 17-28.

— Gérard BOUCHARD
"L'histoire démographique et le problème des migrations. L'exemple de Laterrière". **Histoire sociale/Social History,** vol. III, no 15, (mai 1975), pp. 21-33.

— Gérard BOUCHARD, Normand SEGUIN
"Pour une histoire de l'occupation du sol et de la propriété foncière au Saguenay". **Protée,** vol. 1, no 3, décembre 1971, pp. 33-39.

— Gérard BOUCHARD, Normand SEGUIN
"Etude d'une région de colonisation: Le Saguenay-Lac-St-Jean, XIXe-XXe siècles". **Bulletin de la recherche,** Université du Québec, vol. I, no 1, avril 1974.

— Gérard BOUCHARD, Michel BERGERON
"Les registres de l'état civil de Notre-Dame-de-Laterrière, 1855-1911". **Archives** 75.3, vol. III, no 3, (septembre-décembre 1975), pp. 164-173.

— Gérard BOUCHARD, André LAROSE
"La réglementation du contenu des actes de baptême, mariage, sépulture, au Québec, des origines à nos jours". **Revue d'Histoire de l'Amérique française,** vol. 30, no 1 (juin 1976), pp. 67-84.

— Gérard BOUCHARD, Michel BERGERON
"L'Arpenteur J.-B. Duberger et les premiers recensements de la population saguenéenne au XIXe siècle". **Archives,** vol. 8, no 3, (décembre 1976): pp. 11-20.

— Gérard BOUCHARD
"L'histoire de la population et l'étude de la mobilité sociale au Saguenay, XIXe-XXe siècles". **Recherches sociographiques,** vol. XVII, no 3 (septembre-décembre 1976), pp. 353-372.

— Gérard BOUCHARD
"Introduction à l'étude de la société saguenéenne aux XIXe et XXe siècles", **Revue d'Histoire de l'Amérique française,** vol. 31, no 1 (juin 1977), pp. 3-27.

— Gérard BOUCHARD
"Family Structures and Geographic Mobility at Laterriere, 1851-1935", à paraître en décembre 1977 dans **The Journal of Family History** (texte accepté par le comité de lecture de la revue).

— Christian POUYEZ et Michel BERGERON
"L'étude des migrations au Saguenay (1842-1931): problèmes de méthodes". A paraître au printemps 1978 dans **Histoire sociale/Social History.**

— Gérard BOUCHARD, André LAROSE
"Sur l'enregistrement civil et religieux au Québec, du XVIIe au XXe siècle". A paraître au début de 1978 avec les **Répertoires d'Archives régionales** d'André Côté, dans la Collection du Patrimoine, au ministère des Affaires culturelles.

— Gérard BOUCHARD et Michel BERGERON
"Les rapports annuels des paroisses et l'histoire démographique saguenéenne étude critique". Texte soumis en décembre 1977 au comité de lecture de la **Canadian Historical Review.**

— Gérard BOUCHARD et Yolande LAVOIE
"Le projet d'Histoire sociale de la Population du Saguenay: l'appareil méthodologique". Texte soumis en décembre 1977 au comité de lecture de la **Revue d'Histoire de l'Amérique française.**

B- DOCUMENTS DE TRAVAIL

1. Jean-Paul SIMARD
Rapport sur le fonds généalogique Larouche-Simard. 1972, 10 pages.
2. Gérard BOUCHARD, Luc BOUDREAULT
Essai de classement des mentions socio-professionnelles, par secteurs économiques. 1973, 22 pages.
3. **Manuel d'instruction pour le dépouillement des registres de baptêmes, mariages, sépultures.** 1973, 113 pages.
4. Jean-Paul SIMARD
Evolution territoriale des paroisses du diocèse de Chicoutimi. 1973, 182 pages.
5. Michel BERGERON, Yolande LAVOIE.
Rapport général sur les opérations de contrôle du dépouillement des registres d'état civil (en date du 21 juin 1974). 1974, 30 pages.
6. Gérard BOUCHARD
Occupations et classes: éléments d'une problématique pour l'histoire sociale. 1974, 56 pages.
7. Yolande LAVOIE
L'histoire sociale de la population du Saguenay: présentation du fondement technique du projet. 1974, 9 pages.
8. **Manuel d'instructions pour le dépouillement des recensements nominatifs.** 1975, 117 pages.
9. **Premiers tests de validation automatique des données des registres saguenéens** 1975, 20 pages.
10. Jacques TREMBLAY
Difficultés posées par le dépouillement des manuscrits des recensements du Canada. 1975, 11 pages.
11. Sylvie DELAGE-TREMBLAY
Rapport provisoire sur le dépouillement des rencensements nominatifs des paroisses. 1976, 94 pages.
12. **Premiers tests de validation automatique des données des recensements nominatifs.** 1976, 15 pages.
13. Jacques TREMBLAY
Rapport sur le dépouillement des recensements nominatifs fédéraux. 1976, 128 pages.
14. Patrick BRARD
Note sur l'élaboration et le traitement informatique des données. 1975, 6 pages.
15. Gérard BOUCHARD, Patrick BRARD
Reconstitution des familles. Test sur l'échantillon de familles de Laterrière. 1977, 8 pages.
16. Michel BERGERON
Tableau synoptique des paroisses saguenéennes 1842-1976. 1977, 32 pages.
17. Christian POUYEZ
Construction d'un échantillon de comparaison québécois pour l'analyse des données démographiques saguenéennes. 1977, 8 pages.
18. Raymond ROY
Un modèle de critique des sources nominatives pour le Projet d'Histoire sociale de la Population du Saguenay. 1977, 6 pages.
19. Christian POUYEZ
Mutations récentes des circonscriptions paroissiales saguenéennes, 1977, 27 pages.

C.- RAPPORTS

— **Rapport annuel du Projet d'Histoire sociale de la Population du Saguenay.** 1973, 68 pages.
— **Rapport annuel du Projet d'Histoire sociale de la Population du Saguenay.** 1974, 180 pages.
— **Rapport annuel du Projet d'Histoire sociale de la Population du Saguenay.** 1975, 120 pages.
— **Rapport annuel du Projet d'Histoire sociale de la Population du Saguenay.** 1976, 200 pages.

Au service de la famille canadienne depuis 1917

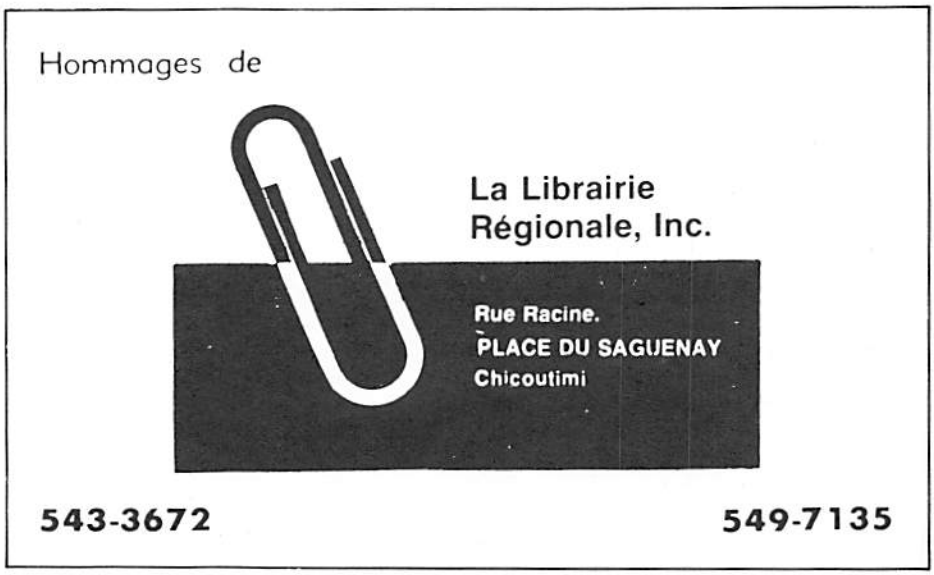

Documents: Peter McLeod jr

(1807(?)-1852)

Le rôle de Peter McLeod jr dans l'histoire régionale et les circonstances de sa mort ont donné lieu à une littérature à la fois abondante, diverse et, souvent, contradictoire. En présentant les documents qui suivent, nous n'avons pas la prétention de trancher la question: notre seule ambition est de donner à nos lecteurs l'avantage de supputer des textes et des récits relatifs au fondateur de Chicoutimi.

Le premier document relate l'entrée en cléricature d'arpenteur de Peter McLeod sous Jean-Baptiste Duberger, arpenteur provincial. Car Peter McLeod fut aussi arpenteur, profession intéressante sur un territoire encore vierge de tout cadastre.

Les documents suivants se rapportent à la mort et à la succession du patron des premiers moulins de Chicoutimi. Les deux articles de journaux illustrent les divergences d'opinions au sujet de McLeod tandis que les extraits de mémoires, malgré leur apparente incohérence démontrent le mystère entourant sa mort. Finalement, les documents présentés par M. Léonidas Bélanger relatent la nomination d'un tuteur pour les enfants de Peter McLeod qui, sans avoir été marié catholiquement, fut le père de deux fils.

La rédaction

McLeod arpenteur

Greffe du notaire John Kane.
Minute no 1278.
10 février 1846.

Brevet de cléricature de Peter McLeod chez J.-Bte Duberger, ec. arpenteur.

Par devant les notaires publics pour cette partie de la province du Canada, ci-devant formant le Bas-Canada, résidant en le Comté de Saguenay, soussignés.

Fut présent, Sieur Peter McLeod, fils, demeurant en le Township de Chicoutimi, à l'endroit nommé la Rivière-du-Moulin, lequel reconnaît être entré en cléricature d'arpenteur pour le temps et espace de trois années entières et consécutives à commencer à compter de ce jour sous Jean-Baptiste Duberger, écuyer-député-arpenteur provincial demeurant en la paroisse de St-Etienne dite La Malbaie, à ce présent et acceptant ledit Peter McLeod pour son clerc, et le retenant en cette qualité pour le temps et espace susdit et auquel il promet de lui montrer et enseigner tout ce qui peut concerner la profession d'arpenteur, et en autant que ledit Peter McLeod sera susceptible d'apprendre, (...) ce dernier lui obéissant en tout ce qu'il lui commandera de licite et honnête, de garder les secrets de l'office, se rendre aux heures d'office qui lui seront indiquées, ne pouvoir s'absenter sans la permission de son patron, enfin, faire tout ce qu'il conviendra pour accéder à la profession d'arpenteur. Et pour l'exécution des présentes, ledit Peter McLeod fait élection de domicile irrévocable en l'office dudit Jean-Baptiste Duberger, Ecuyer, auquel lieu (...) dont acte (...). Fait et passé à Chicoutimi, en la demeure dudit Peter McLeod, l'an mil huit cent quarante-six, le dix de février, avant midi et ont signé les parties avec nous, lecture faite.

J.-B. Duberger,
Peter McLeod jr,
John Kane, N.P.,
Ths Cloutier (?), N.P.

Sa mort:
La légende populaire

Feu mon père était à Chicoutimi lorsque McLeod est mort. Il (McLeod) se faisait faire des bouillons et du gruau par ma mère. Feu mon père m'a dit plusieurs fois que McLeod passait pour avoir été empoisonné par un Dr du nom d'Indian, qui s'est suicidé quelques semaines après la mort de McLeod.

Eugène Caron, Québec, 22 nov. 1934; lettre à Mgr Victor Tremblay.

McLeod aurait été empoisonné. Il allait prendre des "brosses" de quinze jours, trois semaines à Québec. Une fois, il est revenu malade, et est mort.

"C'est toujours ce que mon père, Michel Caron, prétendit, de même que le père John McLaren et les autres", dit M. Caron.

Je ne sais comment les Price apprirent la mort de McLeod (comme s'ils l'eussent devinée) ils arrivèrent aussitôt et prirent possession de ses biens...

McLeod avait été enterré dans le cimetière des sauvages près de la vieille chapelle du Bassin. En 1874, ce cimetière fut déplacé aux frais du gouvernement fédéral. C'est mon père qui en était chargé. Il donna le contrat du travail à Georges Bilodeau. Les ossements exhumés étaient mis dans une boîte, qui a été enterrée dans le cimetière actuel. Je me rappelle bien qu'un midi Bilodeau arriva chez nous et dit à mon père: "Venez, je viens de lever McLeod." Nous y allâmes tous. J'ai vu avec eux le cercueil ouvert: le pantalon était en poussière; les os de la jambe remontés vers les fémurs, se croisant de quelques pouces. (Il paraît que ça fait comme ça, quand on est mort). Il avait un palais en or et sa grosse perruque noire. Sa tête reposait sur un oreiller de ripes. Il n'y avait que des os; mais les intestins et le coeur étaient bien conservés et humides... Ce qui fait dire que McLeod a dû être empoisonné.

Bilodeau demanda à mon père ce qu'il allait en faire, vu qu'il ne pouvait le mettre avec les corps des catholiques. Mon père l'envoya demander à William Price des ordres à ce sujet. Price répondit: "Je ne veux avoir rien à faire avec cela."

Eugène Caron, 26 juil. 1930; entrevue avec Mgr Victor Tremblay.

J'ai entendu parler de Peter McLeod par Pascal à Victor Tremblay. C'est lui qui l'a assisté à sa mort. "Tu sais, me disait-il, les Price ont fait exprès. McLeod, c'était un homme de force. Ils ont fait venir un docteur de Québec. La première prise qu'ils lui ont donnée, McLeod a dit: "Je n'en veux plus, ça va me faire mourir." Le docteur lui en donna une autre et McLeod est mort tout de suite. Ils peuvent m'actionner, je leur prouverai."

Romuald Corneau, le bonhomme "Canayen", disait que c'était le temps quand McLeod est mort, parce qu'il allait manger les Price. En vertu d'un contrat les Price étaient obligés d'acheter le bois de lui.

Basile Villeneuve, Chicoutimi, hiver 1934; entrevue avec l'abbé Lorenzo Angers, mémoire no 18.

Mon frère est mort dans la maison de Vincent Dubuc aujourd'hui. (Cette maison est à l'embouchure de la rivière du Moulin, du côté de Chicoutimi). On dit qu'il avait été soigné par un docteur Fisette pour mourir.

Peter McLeod III, demi-frère du fondateur de Chicoutimi, Chicoutimi, 17 juin 1934; entrevue avec Mgr Victor Tremblay, mémoire no 19.

Le Dr Fisette serait le docteur en question.

McLeod était tombé malade à bord d'une goélette.

Abbé Alexandre Maltais, 28 mai 1934; entrevue avec Mgr Victor Tremblay, mémoire no 16.

Price avait passé un arrangement avec McLeod... Ils étaient bien mal pris avec cela... Ensuite, ils avaient peur que McLeod vive vieux.

Un jour, McLeod tombe malade. Il fait venir le docteur Dubois; c'était le seul docteur de Chicoutimi. Lorsque Price apprend cela, il écrit une lettre à McLeod lui disant qu'il allait faire venir un médecin de Québec et qu'il était certain que celui-ci le ferait revenir, car c'était un médecin qui faisait revenir les morts. McLeod a cru Price et le médecin est arrivé. Ce médecin le soigna si bien que dans huit jours McLeod était dans la tombe. Une rumeur disait que McLeod n'était pas malade pour mourir mais les Price voulaient s'en débarrasser. Car, vous savez, si McLeod avait vécu plus longtemps les Price se seraient mangés. Quand le docteur Dubois a vu comment McLeod était soigné, il lui a dit tout de suite qu'il allait mourir... Personne n'a regretté la mort de McLeod; parce que, vous savez, ce n'était pas rien que ce McLeod-là. C'était un homme qui menait ses hommes à coups de pied.

Philias Lavoie "Cayen", St-Fulgence, 19 novembre 1934; entrevue avec Mgr Victor Tremblay, mémoire no 44.

Sa succession

On a écrit beaucoup de choses sur le fondateur de Chicoutimi. L'histoire et la légende ont brodé chacune à leur façon une réputation qui fait de McLeod un homme souvent au caractère dur, aux moeurs légères et plus ou moins sociable. Certains personnages vivant à la même période voyaient en lui un adversaire redoutable et un concurrent dangereux. Il avait surtout de grandes valeurs et on a pensé que tout cela tomberait en déshérence après sa mort, ce qui arrangeait bien les choses.

Indien par sa mère, Ecossais et protestant par son père, il avait quand même reçu une éducation soignée pour le temps et une instruction supérieure.

Deux fois, il épousa "à la mode indienne" des Montagnaises dont il eut 2 fils, un de chacune de ses épouses.

Les documents qui suivent concernent ses deux fils et leur nomme un subrogé tuteur afin de pourvoir à leur éducation et instruction dans l'avenir.

Que sont devenus par la suite, ces deux fils McLeod? Malgré de sérieuses et grandes recherches, je ne suis pas arrivé à les localiser.

Souhaitons que l'avenir nous permettra de les retracer et de savoir ce qu'il en est advenu.

Léonidas Bélanger

A l'honorable D. Roy, juge de circuit en le Comté de Saguenay, circuit de Chicoutimi.

L'humble pétition de John Kane, notaire de la Grande Baie, expose respectueusement à votre honneur:

Qu'il est chargé en sa qualité de notaire de régler la succession de feu Peter McLeod, écuyer, fils en son vivant marchand de la Rivière-du-Moulin, en le Township de Chicoutimi, décédé le onze de septembre dernier et ce, à la réquisition de William Price, écuyer, marchand de la cité de Québec, curateur dûment appointé à ladite succession vacante dudit feu Peter McLeod par acte de curatelle, confirmé et homologué en la Cour de circuit de Québec, le seizième jour dudit mois de septembre dernier, par l'Honorable J. Duval, l'un des juges de ladite cour.

Que nonobstant la nomination dudit William Price, écuyer, comme curateur à ladite succession, notre pétitionnaire croit qu'il est de son devoir de faire nommer et appointer un tuteur et un subrogé tuteur à John McLeod, âgé d'environ seize ans, issu du mariage ou cohabitation dudit feu Peter McLeod avec feu Josephte, fille d'André Atikuapi de la tribu montagnaise et à François McLeod, âgé d'environ cinq ans, issu du second mariage ou cohabitation dudit feu Peter McLeod avec Béloni, fille de François Siméon de la même tribu montagnaise; lesdites Josephte et Béloni ayant été regardées par ledit feu Peter McLeod comme ses épouses, d'après les coutumes et usages, en fait de mariage de ladite tribu montagnaise et particulièrement ladite Josephte avec laquelle il aurait vécu jusqu'à son décès, d'elle dite Josephte et fait inhumer au su et vu de tous les habitants du Township de Chicoutimi et des environs.

Que lesdits John McLeod et François McLeod ont été élevés nourris logés et entretenus publiquement par ledit Peter McLeod — et ils sont reconnus publiquement être ses enfants, néanmoins, il est impossible maintenant d'établir leur légitimité, mais pour le plus grand avantage desdits enfants, il est nécessaire de leur faire élire un tuteur et subrogé tuteur comme enfants naturels, pour être présents et assister à l'inventaire des biens de ladite succession, que notre pétitionnaire est sur le point de commencer, sauf à eux, par la suite, à constater leur légitimité aux fins de succéder et se porter héritiers en ladite succession, chacun pour une moitié ou l'un d'eux pour le tout, suivant les droits de chacun d'eux respectivement.

Qu'en conséquence, notre pétitionnaire, pour les causes susdites, ose espérer que votre Honneur fera assembler par devant lui les parents ou amis desdits enfants mineurs en nombre compétent pour procéder à l'élection desdits tuteurs et subrogé tuteur, suivant l'usage et vous ferez justice.

Chicoutimi, 20 octobre 1852.

John Kane,
N.P.

Viennent les parents ou amis desdits enfants mineurs, dénommés en la requête ci-dessus par devant moi à Chicoutimi, au lieu ordinaire des séances de la Cour de circuit, en la maison du Sieur Jean Martel, aujourd'hui, mercredi, le vingt d'octobre, mil huit cent cinquante-deux, pour donner leur avis sur la requête ci-dessus.

Chicoutimi, 20 octobre 1852.

D. Roy,
J.C.C.

Province du Canada,
District de Québec.

L'an mil huit cent cinquante-deux, le vingtième jour du mois d'octobre après-midi, est comparu John Kane, écuyer, notaire public de la Grande-Baie, lequel nous a dit, qu'en vertu de l'ordonnance de l'Honorable David Roy, un des juges de la Cour de circuit pour le Bas-Canada, en date de ce jour au bas de la requête à moi présentée, demandant de prendre l'avis des parents et amis des enfants naturels de feu Peter McLeod, écuyer, fils, en son vivant marchand de la Rivière-du-Moulin, en le Township de Chicoutimi, issus de femmes montagnaises, tel que mentionné en ladite requête pour leur élire un tuteur et un subrogé tuteur, savoir, à John McLeod, âgé d'environ seize ans et François, âgé d'environ cinq ans, nous avons fait assembler par devant nous, David McLaren, David Edward Price, Ecuyer, John Le Sieur, Grant Forest, James McJunelly, Alexander Fench, Ruel Boulianne, amis desdits enfants mineurs, tous demeurant en ledit Township de Chicoutimi, nous requérants, attendu leur présence de vouloir bien recevoir leur avis sur ladite élection, et les susnommés étant à l'instant comparus, nous leur avons fait lecture de ladite requête et ordonnance et avons prié et reçu d'eux le serment accoutumé et après serment prêté, ont tous unanimement dit qu'ils sont d'avis que David McLaren, soit tuteur desdits enfants mineurs et Alexander Fench, subrogé tuteur.

Lesquels ici présents, ont volontairement accepté lesdites charges et promis sur serment faire respectivement leurs devoirs en icelle; dont acte requis et octroyé pour icelui. Vu par moi, dit juge, être homologué, se faire, se doit; lecture faite et ont tous signé.

John Kane
David-E. Price
John Le Sieur
G. Forest
James McJunelly
Alex. Fench
R. Boulianne
David McLaren.

Nous homologuons l'acte de tutelle ci-dessus, pour être suivi et exécuté, suivant sa forme et teneur, à Chicoutimi, le vingtière jour du mois d'octobre, mil huit cent cinquante-deux.

D. Roy,
J.C.C.

Deux interprétations de son oeuvre

Nous avons la pénible tâche d'avoir à enregistrer la mort de Peter McLeod, fils, écuyer, marchand de bois de Chicoutimi, Saguenay, décédé le 14 septembre dernier. Tous ceux qui le connaissaient regretteront sincèrement sa perte et penseront avec douleur au vide, difficile à remplir, qu'il laisse dans la société des hommes utiles. Doué de talents éminents, ses efforts depuis plusieurs années s'étaient concentrés à former des établissements de commerce de bois dans le Saguenay. Le succès étonnant et rapide qui en résulta témoigne assez de la hauteur de ses conceptions et de sa manière sage et éclairée de les mettre à exécution. Pourquoi faut-il que la mort dans sa course aveugle ait choisi pour victime un homme aussi utile et nécessaire à l'existence de cette colonie naissante? Longtemps le colon, dénué de toute ressource, soupirera, mais en vain, après la main charitable et désintéressée qui le soutenait jadis. A jamais le pauvre sauvage pleurera la mort de son seul, de son dernier espoir. Lui seul, en effet, par ses dons généreux retardait l'oeuvre destructive de la faim parmi ces enfants de la forêt. Réunissant autant de qualités, peut-on assez déplorer sa perte! Aussi, une carrière parsemée de traits brillants de génie et de charité lui assure-t-elle à jamais dans nos coeurs un souvenir d'estime et de regret.

Le Canadien, 1er octobre 1852, page 3.

Pendant l'automne de 1842, arriva au Saguenay, un nommé Peter McLeod demeuré célèbre par son énergie, son esprit d'entreprise, comme aussi par son caractère farouche, ses terribles vices, son manque absolu de scrupules et par les efforts qu'il fit pour empêcher les colons de se livrer à la culture.

De 1842-47, il établit des moulins à Chicoutimi et c'est le roi incontesté de cette région. A sa mort, son bien passa entre les mains de M. Price, qui devint ainsi héritier d'une puissante fortune forestière.

Progrès du Saguenay, 9 avril 1923.

Gagnon, Bergeron, Tremblay
Pelletier & Associés
COMPTABLES AGREES
72 Jacques-Cartier O. CHICOUTIMI

Une expérience de quatre générations
AUBIN & FILS
ENR.
Directeurs de Funérailles
Trois salons à votre service
AMBULANCE
543 - 3331
412 est, rue Jacques-Cartier • CHICOUTIMI

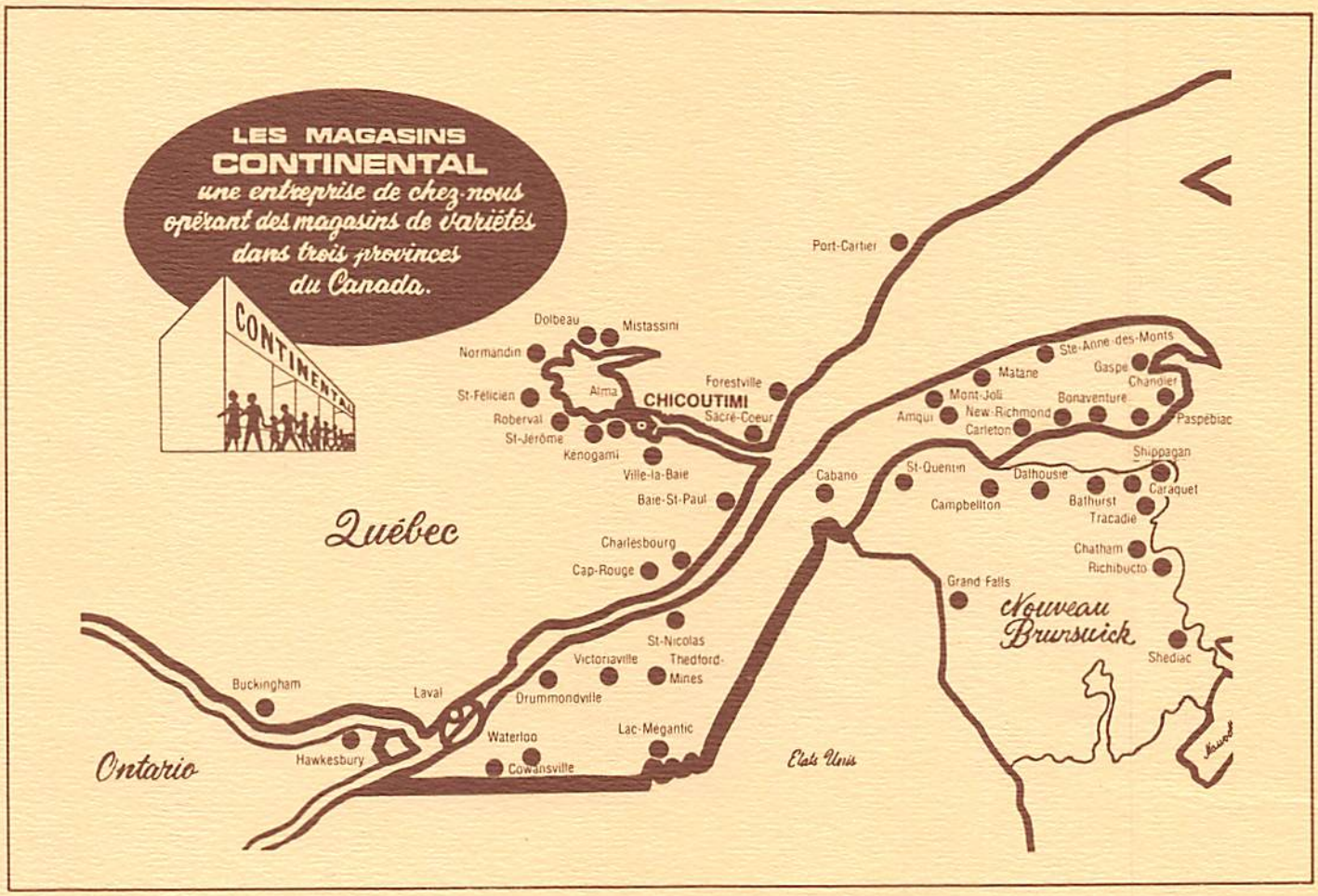

Hommages du Groupe Murdock

- **Ferronnerie Côté Boivin Limitée**
  — Chicoutimi — Alma — Roberval —
- **CJPM-TV**
- **Les Immeubles Murdock Limitée**
- **Murdock Lumber Limitée**
- **M & M Propane Gas**

Hommage d'une Industrie Régionale

Hommage de la Compagnie Price

Le GOOSIE, remorqueur de la Compagnie Price, de type alligator, construit par la Davie Shipbuilding Co., à Lauzon. Coque d'acier 60 pieds de longueur. Photo prise le 12 août 1928.

d'abord